

Défense de la langue française

Partout, des amoureux
de la langue française se
battent. Il faut les aider.

Metin Arditi

promotion et rayonnement



N° 290
9 €
4^e trimestre 2023

Ni laxisme
ni purisme

ISSN 1250-7164 (imprimé)
ISSN 2805-1025 (en ligne)

2024

*Le président Xavier Darcos,
chancelier de l'Institut de France,
et le conseil d'administration vous
présentent leurs meilleurs vœux
pour la nouvelle année.*



« Un trésor est caché dedans »

Dessin J. Brua

Défense de la langue française



N° 290

octobre - novembre - décembre 2023

Du président

- 2 Hommage.
Xavier Darcos,
de l'Académie française

Le français dans le monde

- 4 Pourquoi le français m'est si cher.
Donald Lillistone
- 8 En Algérie.
Pierre Gusdorf
- 10 Jeux de la Francophonie.
Dino Barran
- 12 En Suisse.
Aurèle Challet
- 15 Les brèves.
Françoise Merle

Les langues de l'Europe

- 18 Cocorico !
Véronique Likforman

Le français en France

Vocabulaire

- 21 L'Académie gardienne
de la langue.
- 22 Mots en péril.
Gilles Fau

- 23 Acceptions
et mots nouveaux.
- 24 La chronique
de Jean Pruvost.
- 28 Les mots en famille.
Philippe Le Pape
- 30 Quoicoubeh ?
Étienne de Oliveira
- 32 À éviter.
Christian Tremblay

Jeux

- 32 Vocabuliste.
Jean Laquerbe
- 33 Trouvez l'auteur.
- 34 Mots croisés de Melchior.

Style et grammaire

- 35 Nous l'écrivions jadis.
Jean Tournemille
- 38 L'orthographe, c'est facile !
Jean-Pierre Colignon
- 39 Le saviez-vous ?
Jean-Pierre Colignon
André Choplin

Humeur / humour

- 43 Barbarismes à la mode.
Michel Mourlet
- 46 Heureuse initiative.
Bernard Leconte
- 47 La double négation.
Jean-Claude Auzoux

- 48 Mode des mots. (5)
Pierre Gusdorf

Comprendre et agir

- 49 Qui est « on » ?
Philippe Jullian-Gaufrès
- 50 Aux Champs-Élysées.
Corinne Mallarmé
- 51 Legs protestant.
Alain Sulmon
- 54 Succès international.
Jean-Claude Amboise
- 56 L'exonymie.
Ange Bizet
- 59 Tableau d'horreurs.
Marceau Déchamps
- 60 Tableau d'honneur.
Marceau Déchamps
- 61 Instruire pour
Jean-Joseph Julaud

Nouvelles publications

- 64 *Jacques Dhaussy*
Monika Romani
Pierre Gusdorf

I à XIV

Vie de l'association

Homage

à Hélène Carrère d'Encausse

Élue à l'Académie française en 1990, Hélène Carrère d'Encausse en est devenue le secrétaire perpétuel le 21 octobre 1999. À la demande de Jean Dutourd, alors président de DLF, M^{me} Carrère d'Encausse avait accepté de devenir membre de notre comité d'honneur le 25 mars 2000.

Voici l'hommage que lui a rendu notre président à la nouvelle de sa mort le 5 août 2023.

Son énergie et sa vitalité avaient fini par nous faire croire à l'immortalité académique. Jusqu'au bout, Hélène Carrère d'Encausse n'a jamais cédé au moindre renoncement : elle incarnait, avec fermeté et courage, depuis longtemps, ce qu'une intelligence et un savoir hors du commun peuvent apporter de meilleur à une société.

Elle a été la gardienne vigilante des traditions académiques, tout en étant au service de tous, accueillante à la modernité, sensible aux débats de notre époque. Entre perpétuation et esprit d'ouverture, elle fut une femme d'exception, une vigie de ce temps, respectée, admirée, écoutée.

Au nom de tous les membres de l'Institut de France, comme en mon nom personnel, je présente à son époux et à sa famille mes condoléances les plus profondément attristées.

Je perds aussi une amie de longue date qui m'a apporté, dans ma vie privée comme dans mes responsabilités académiques, un soutien constant.

Xavier Darcos

Chancelier de l'Institut de France

Le

français

dans le

monde

Pourquoi le français m'est si cher

Je suis né à Londres d'un père anglais et d'une mère écossaise. Je suis donc cent pour cent britannique et, la langue faisant partie intégrante des identités personnelle et collective, la langue anglaise m'est infiniment chère. Pourtant, le français m'est presque aussi cher que ma langue maternelle. Comment expliquer un tel attachement à une langue qui n'est pas la mienne, surtout vu que, sauf une année scolaire que j'ai passée dans le Val de Loire, j'ai toujours habité en Angleterre et que je n'ai aucun lien familial avec un pays francophone ?

Dans une certaine mesure, la réponse à cette question est simple et évidente. Chaque langue représente une certaine manière de concevoir le monde. L'apprentissage d'une langue autre que sa langue maternelle est donc en principe un enrichissement culturel et intellectuel. Mais en quoi consiste exactement cet enrichissement ?

Pour moi, la littérature y joue un rôle fondamental. C'est lorsque je préparais mes A-levels (équivalent du baccalauréat en Angleterre) que les cours de français m'ont permis de faire mes premiers pas vers la découverte d'une nouvelle culture grâce aux cinq textes littéraires que notre professeur avait choisis parmi les œuvres au programme. C'est en étudiant ces textes que j'ai commencé à comprendre pour la première fois le lien indissoluble entre la langue et la culture. La lecture d'un de ces textes en particulier, *Andromaque* de Jean Racine, a été une véritable révélation. Connaissant déjà un certain nombre de tragédies de Shakespeare dans lesquelles il y a souvent des intrigues secondaires et où le comique côtoie le tragique, j'ai été ébloui par la force de la passion qui est le fruit du respect des règles de la bienséance et des trois unités d'action, de temps et de lieu. Chaque mot est à sa place et nécessaire

au déroulement de l'action et au dénouement de la pièce. D'ailleurs, le destin tragique des personnages ne dépend pas de circonstances extérieures, comme c'est le cas par exemple dans *Roméo et Juliette*. Il est plutôt le résultat de la passion même de chaque personnage : Oreste aime Hermione, mais Hermione aime Pyrrhus qui aime Andromaque, et Andromaque reste fidèle à la mémoire d'Hector. L'amour est impossible parce qu'il n'est pas partagé, et la tragédie devient inévitable.

Tout dépend de son contexte. Racine et Shakespeare sont tous les deux des génies, mais Racine n'aurait jamais pu écrire *Macbeth*, tout comme Shakespeare n'aurait jamais pu écrire *Phèdre*, parce qu'ils vivaient et travaillaient dans des contextes culturels, voire des univers spirituels, très différents l'un de l'autre. La langue est, bien entendu, un élément essentiel et fondamental de cette différence. Il est, par exemple, impossible de reproduire en anglais l'élégance ou l'impact de l'alexandrin racinien parce que « [...] la composition de vers anglais de douze syllabes pour créer une forme correspondant à l'alexandrin français n'en produit qu'un équivalent numérique artificiel, sans qu'il y ait aucun rapport entre les rythmes sous-jacents de l'anglais, qui est une langue à prosodie accentuelle, et le français, qui ne l'est pas¹ ». Et ce n'est pas, évidemment, une question de préférer Racine à Shakespeare ou Shakespeare à Racine. C'est plutôt une question de savoir apprécier les deux dans leur propre contexte. Pourquoi se contenter de connaître une seule culture lorsqu'on peut en apprécier deux ou même plusieurs ? D'ailleurs, connaître une autre culture permet de comprendre encore mieux la sienne. Mais pour y arriver une seule langue ne suffit pas. Pourquoi se contenter de parler une seule langue lorsqu'on peut apprendre à en parler deux ou plus ? Ma décision était prise. Après avoir été reçu à mes examens scolaires, je suis allé à Norwich (University of East Anglia) pour y faire une licence de littérature française et de philosophie.

¹ *Le Poisson et le Bananier. Une histoire fabuleuse de la traduction*, de David Bellos (Flammarion, 2012, p. 343, traduit par Daniel Loayza avec la collaboration de l'auteur).

Comment ai-je bénéficié personnellement de la lecture des cent cinquante œuvres littéraires françaises que j'ai étudiées pour préparer mes examens universitaires, ou de toutes celles, beaucoup plus nombreuses, que j'ai lues depuis ? C'est une question à laquelle je n'ai pas besoin de répondre parce que Marcel Proust avait déjà fourni la meilleure réponse possible longtemps avant ma naissance en révélant le lien essentiel entre l'humanité et l'art. Tout comme les tableaux de son peintre fictif Elstir ou les compositions musicales de son compositeur fictif Vinteuil, Proust nous fait comprendre que la littérature nous prête « d'autres yeux » pour « voir l'univers avec les yeux d'un autre, de cent autres, de voir les cent univers que chacun d'eux voit, que chacun d'eux est » et que « sans l'art nous ne connaîtrions jamais² ». La littérature, c'est l'ouverture au monde et aux autres. Lire des textes de la plus haute qualité dans deux langues, c'est multiplier par deux l'étendue de cette ouverture. Voilà essentiellement pourquoi le français m'est presque aussi cher que ma langue maternelle. Aucune qualité n'est propre à une langue. C'est l'emploi que l'on en fait qui est beau, clair, musical, poétique, édifiant ou inspirant, pas la langue en elle-même. Et les écrivains français de François Villon à Patrick Modiano ont fait un emploi exemplaire de leur langue et ont contribué de manière significative au développement culturel et intellectuel du monde. D'ailleurs, puisque le français est une langue de diffusion internationale, j'ai découvert ultérieurement des écrivains francophones de partout dans le monde, Léopold Sédar Senghor, Aimé Césaire, Gaston Miron et beaucoup d'autres.

Mais ce n'est pas tout. J'ai découvert aussi la diversité culturelle sous un autre angle pendant l'année scolaire que j'ai passée à Gien en qualité d'assistant d'anglais. Cette expérience professionnelle valorisante m'a permis de travailler avec des professeurs hautement compétents et enthousiastes, et d'enseigner ma langue maternelle à des élèves qui, en général, étaient bien élevés, gentils et studieux. Mais c'était aussi une expérience personnellement enrichissante et humaine. Une année pendant laquelle je me suis adapté à un rythme de vie très différent de celui auquel j'étais habitué, parce que, malgré la proximité géographique

entre l'Angleterre et la France, les différences culturelles entre les deux pays sont énormes. Et il ne faut pas oublier que le lien entre la langue et la culture se révèle même dans les échanges les plus banals de la vie quotidienne. David Crystal, linguiste britannique et spécialiste de la langue anglaise, en donne un excellent exemple dans son livre *A little book of language* en signalant que des expressions que l'on pourrait croire équivalentes telles que « merci » et « *thank you* » ne signifient pas toujours la même chose. On vous propose un café. Dans un contexte français, si vous répondez « merci », le café ne va pas arriver, tandis que, dans un contexte anglais, si vous répondez « *thank you* », c'est que vous vous attendez à être servi³. Une conversation, aussi brève soit-elle, n'est jamais tout à fait la même dans une autre langue !

L'année que j'ai passée à Gien m'a permis de mieux connaître la France et les Français précisément en fonction des progrès que j'ai faits en français. La seule manière de comprendre à fond une culture, c'est en apprenant la langue dans laquelle cette culture est exprimée. Toute autre approche serait superficielle ou tout simplement trompeuse. Il s'agit en effet de ce que Claude Hagège appelle « **la richesse que procure l'ouverture à la diversité par la langue**⁴ ». Et il faut ajouter par-dessus tout que c'est grâce à la langue française que j'ai fait la connaissance de nombreuses personnes merveilleuses, dont plusieurs membres de DLF que j'ai le très grand plaisir de connaître personnellement. Je n'aurais jamais eu l'occasion de les rencontrer si j'étais resté monolingue. Je suis profondément reconnaissant de l'enrichissement culturel, intellectuel et personnel que la langue française m'a apporté. Et voilà pourquoi, cent pour cent britannique que je suis, le français m'est si cher.

Donald Lillistone

² *La Prisonnière*, de Marcel Proust (Garnier Flammarion, p. 360).

³ *A little book of language*, de David Crystal (Yale University Press, 2010, p. 122-123).

⁴ *Contre la pensée unique*, de Claude Hagège (Odile Jacob, 2012, p. 107).

En Algérie

En juillet dernier, le ministère de l'Enseignement supérieur algérien a demandé aux présidents des universités de préparer « **l'adoption de l'anglais comme langue d'enseignement** ». Il a annoncé l'organisation immédiate d'une formation à l'anglais pour les bacheliers, afin d'assurer l'enseignement en anglais dans les universités dès septembre 2023. Il ne s'agit pas d'introduire l'anglais, mais de remplacer le français par l'anglais. Le gouvernement se justifie par le fait que l'anglais serait reconnu comme langue des affaires, de la science et de la technique. L'anglais faciliterait l'accès aux connaissances et la progression des universités dans les classements internationaux.

La marche forcée adoptée par le ministère fait grincer des dents. En septembre, les syndicats de l'enseignement avaient déjà contesté la généralisation de l'enseignement de l'anglais dès l'école primaire, décidée sans concertation par le président Tebboune. Aujourd'hui, le syndicat de l'enseignement supérieur demande au gouvernement de fournir les moyens nécessaires à sa réforme. Abderrezak Dourari, professeur en sciences du langage à l'université d'Alger, conteste le délai imparti : « **Vous ne pouvez pas former un professeur en six mois.** » Il ajoute : « **Il ne faut pas que les décisions soient prises en fonction d'intérêts internes. Il ne faut pas que les tendances politico-idéologiques priment sur les intérêts du pays¹.** »

La volonté d'imposer l'anglais survient dans un contexte de tensions et de rebuffades régulièrement infligées à la France depuis plusieurs mois. Ainsi le rétablissement d'un couplet anti-français dans l'hymne national ou le communiqué rappelant à notre pays son « **devoir de protection** » envers les ressortissants algériens lors des émeutes. Pour Xavier Driencourt, ancien ambassadeur en Algérie, « **ces tensions**

montrent que le régime algérien en est réduit à des expédients pour justifier sa politique. [...] Pour cacher la faillite économique du pays, rien ne vaut une bonne dose de nationalisme si possible agressif et tourné contre la France ou le Maroc² ».

Nouvelle péripétie : voici quelques semaines, les écoles privées qui enseignaient le programme scolaire français en plus du cursus obligatoire en arabe ont été sommées par les autorités algériennes de cesser leur activité. Par ailleurs, les 22 écoles qui bénéficiaient du label délivré par l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) ont été priées de se retirer de ce label sous peine de fermeture ou de poursuites pénales. Selon *Le Monde*, pour continuer à étudier le programme français, des cours sont désormais organisés de façon clandestine. « On évoque aussi "l'idéologie" et "l'hypocrisie" des dirigeants du "système" qui, chaque rentrée scolaire, multiplient les sollicitations pour inscrire leurs enfants au lycée international français Alexandre-Dumas, à Alger. » Cet établissement compte 2 183 élèves et les places y sont chères : il y a jusqu'à 56 demandes pour une place pour certaines classes³.

Pierre Gusdorf

-
1. « Enseignement en anglais en Algérie : le forcing du gouvernement », de Karim Kebir (*TSA [Tout sur l'Algérie]*, 18 juillet 2023).
 2. Xavier Driencourt : « Le pouvoir algérien montre aux Anglo-Saxons qu'il se débarrasse de la France », article de Nicolas Granié (*Front populaire*, 21 juillet 2023).
 3. « L'Algérie met brusquement fin à l'enseignement des programmes scolaires français dans les écoles privées », de Mustapha Kessous et Ténéré Majhoul (*Le Monde*, 28 septembre 2023).

Jeux de la Francophonie

La discrétion des grands médias

« La francophonie est trop importante pour être laissée aux Français. »

Telle est la sévère conclusion d'Ilyes Zouari, président du Centre d'étude et de réflexion sur le monde francophone, après le constat de l'absence de couverture médiatique des Jeux de la Francophonie 2023 par les grands médias français. M. Zouari met toutefois à part les médias publics à vocation internationale, telle la chaîne TV5 Monde, qui ont évoqué ces Jeux, organisés à Kinshasa (République démocratique du Congo), du 28 juillet au 6 août.

« Ainsi, et sur les quelques dizaines d'heures de journaux télévisés accumulés depuis le 28 juillet dernier, et sur les centaines d'articles publiés par les grands quotidiens nationaux, aucune seconde ni aucune ligne n'a été consacrée à ce grand événement sportif francophone international, même pour les médailles remportées par des Français », déplore le CERMF, qui ne craint pas d'incriminer « l'hostilité » des milieux politiques et médiatiques français à l'égard de la francophonie. Résultat de cette politique, « la population française ne sait pratiquement rien du monde francophone, et en particulier des pays francophones du Sud, au sujet desquels les médias français n'alimentent qu'une image terriblement négative ».

Le CERMF a également examiné l'aide publique au développement et a constaté qu'« il n'y a qu'un seul et unique pays francophone parmi les 10 premiers pays bénéficiaires des aides françaises au développement (la Côte d'Ivoire, 8^e). La Pologne, premier pays bénéficiaire, a reçu 9,3 fois plus d'aides que le Maroc, à la population quasi égale et grand allié de la France (2,565 milliards d'euros, contre 0,277 milliard). Et la minuscule Estonie, peuplée de seulement 1,3 million d'habitants, a reçu davantage

d'aides que la vaste RDC, plus grand pays francophone du monde et qui vient de dépasser les 100 millions d'habitants (156 millions d'euros contre 147 millions). Là aussi, incroyable mais vrai... et totalement occulté par les médias ».

Dino Barran

Si vous souhaitez que nous adressions un numéro de *DLF* à l'un ou l'autre de vos amis,

il vous suffit de recopier ou de remplir le bulletin ci-dessous et de l'envoyer à **DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris.**

M. ou M^{me} (*en capitales*)

suggère à Défense de la langue française d'envoyer gratuitement un numéro à

M. ou M^{me} (*en capitales*)

Adresse:

.....

.....

M. ou M^{me} (*en capitales*)

Adresse:

.....

.....

En Suisse

C'est promis... plus jamais de compromis

Le compromis suisse n'est pas qu'une légende ! Et Défense de la langue française en Suisse (DLFs) ne saurait s'en satisfaire. À cette maxime, nous ajoutons l'adage vaudois : « **Ni pour, ni contre, bien au contraire !** »

La lutte contre l'énigme de l'écriture (dite) inclusive, avec son cortège de signes cabalistiques plus ou moins compréhensibles, reste entière et palpitante, tant les mauvais exemples se multiplient à la vitesse du son. Dernier exemple à l'Université de Genève qui s'adresse aux « *Etudiant.e.x.s* » !

Vous vous interrogez quant à la démarche de DLFs en Helvétie francophone à ce sujet. Vous espérez lire que notre volonté de déposer une « Initiative populaire fédérale » était sur les rails...

Pas encore... En voici les raisons, qui ne peuvent être confondues avec des excuses, tant la planche de ce combat contre cette graphie idéologique aura été « savonnée » par des milieux sectaires, certes minoritaires, mais qui comptent bien des relais posés çà et là !

Notre volonté d'avancer, patiemment, avec les responsables administratifs qui ont le pouvoir de changer les règles en la matière vient encore de démontrer que la raison et le bon sens constituent la boussole de notre succès : lors des récentes élections fédérales, certains politiques opposés à la démarche de DLFs ont perdu leur mandat !

Ce constat nous rassure et démontre qu'en matière de protection et de promotion de la langue française les francophones du pays à la croix blanche apprécient la cohérence, le raisonnement et la logique. Nous devrions faire preuve d'humilité, mais ce serait occulter nos succès, à distance, avec les autorités fédérales, les professionnels de la langue ou encore avec certaines autorités des cantons de Romandie (dont, récemment, le Jura).

Un « Mouvement romand » pour défendre la langue française avait tenté...

En 1959, sous l'impulsion de francophones très déterminés, sensibles aux couleurs de la République et inquiets du devenir de la langue française en Suisse,

il est décidé de créer le Mouvement romand (MR). Cette association a l'appui des Jurassiens et se veut apolitique. Son objectif est de défendre la langue et la culture françaises. Dans son « manifeste » le Mouvement romand milite pour une Romandie libre, comme le fera plus tard le Québec.

En 2000, après un échec auprès des gouvernements cantonaux pour la constitution d'un gouvernement ultra-cantonal romand, le MR redéfinit son objectif : lutter contre « *les anglicismes et contre les américanisms* », apparaissant sur le plan national et international.

Au début des années 2010, le Mouvement romand poursuit son déclin et enterre son idée d'une Romandie indépendante... La défense de la langue française en Suisse francophone a ainsi perdu une structure qui aura commis l'erreur de vouloir se politiser dans le même courant que le « parti à la rose ».

Toutes ces bonnes volontés au service de la langue de Molière ont eu le mérite d'essayer de sensibiliser les milieux intellectuels francophones. Malheureusement le succès aura été aux antipodes de leurs efforts. Tous ces éléments nous contraignent à DLFs à renforcer notre détermination à servir notre langue française sur le sol helvétique !

Pourquoi DLF deviendra DLFs, en Suisse ?

Comme on peut le constater, il n'est pas aisé en Suisse de faire partie du « sérail » et d'avoir une reconnaissance officielle au niveau des instances juridiques.

Nous rencontrons un autre souci... Nous devons « vivre » avec l'abréviation DLF, occupée depuis peu en Suisse romande par la Délégation pour la langue française. D'où une confusion gênante et dommageable pour notre association qui devenait introuvable sur internet...

À l'idée de modifier DLF en DLFs s'ajoute la nécessité de créer une association dont la juridiction se trouve bien en Suisse ! Cette nouvelle association pourra, enfin, agir en étant respectée et entreprendre des actions au grand jour, sans crainte : collage d'autocollants, distribution de papillons, affichage de manifestations et organisation de manifestations dans un lieu public, présence dans les campus, etc.

La création d'une association DLFs permet aussi de répondre aux exigences d'ouverture d'un compte bancaire, dans une banque libre. Le procès-verbal de

l'assemblée constitutive est exigé par les banques. Ainsi il devient possible de déposer officiellement une initiative au niveau fédéral, cantonal ou communal. Un compte en banque officiel reste un préalable à toute action, pour une association, en Suisse... Il en va de même pour toute autre démarche couverte par une association qui est en conformité avec les articles 60 et suivants du Code civil suisse !

Les défis pour défendre la langue française en Suisse... Ça vole aussi en escadrille !

Notre collaboration avec la Chancellerie fédérale est excellente depuis plusieurs mois. Mais une décision, inévitable pour cette instance, nous oblige à repenser notre slogan et notre support pour notre initiative !

Après le vote positif du Conseil national (Assemblée nationale) et l'accord... tacite du Conseil des États (Sénat) abolissant l'emploi du point médian et autres signes ésotériques, tout comme l'emploi de « iel », la Chancellerie



fédérale a édité un nouvel opuscule intitulé *Pour un usage inclusif du français dans les textes de la Confédération helvétique...*

Cette décision de promouvoir l'écriture (dite) inclusive, tout en interdisant certaines pratiques (avec raison), est la démonstration du trop « fameux » compromis suisse !

Difficile de maintenir, en l'état, notre slogan « NON à l'écriture inclusive ! » même si la forme plaisait bien dans le public...

Mais forts de notre nouvelle association DLFs, qui verra le jour avant Noël... 2023, et qu'il faut accueillir comme un cadeau de motivation pour les francophones et francophiles de Suisse, nous aurons tous les outils, dont un site internet, pour faire rayonner DÉFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE EN SUISSE !

Aurèle Challet

Président de DLFs

Les brèves

de la Francophonie — de chez nous — et d'ailleurs

— Amin Maalouf a été élu secrétaire perpétuel de l'Académie française le 28 septembre 2023.

— « Les F(f)rancophonies de l'avenir », tel était le thème du 9^e colloque international de la Biennale de la langue française, qui s'est déroulé à Paris, les 9, 10 et 11 octobre.

— Nouvelle-Calédonie
Le 13^e Forum francophone d'Asie-Pacifique s'est tenu, du 25 au 28 octobre, à Nouméa. Le Vietnam en était l'invité d'honneur.

— La présidente de l'OIF*, Louise Mushikiwabo, a affirmé dans un entretien avec *Le Figaro* (6 novembre) : « Contrairement à une idée reçue, la langue française progresse dans le monde, avec 300 millions de locuteurs et grâce à la démographie africaine. » Elle réaffirme son opposition à l'écriture inclusive, regrette que l'anglais soit devenu la langue universelle dans l'espace francophone et

qu'un sentiment anti-français secoue l'Afrique.

— « Apprendre, s'engager, s'épanouir : le sport pour tous et toutes », tel était le thème de la 7^e Semaine des lycées français du monde, du 27 novembre au 2 décembre 2023.

— Canada

• Sur le site d'Impératif français, la 27^e vidéo sur la langue française de Charles-Xavier Durand s'intitule « Quelques nouvelles des dissidents ».

• La 3^e Semaine mondiale de la Francophonie scientifique s'est tenue du 30 octobre au 3 novembre, à Québec.

— Au Collège de France, créée en partenariat avec la DGLFLF, la chaire annuelle « L'invention de l'Europe par les langues et les cultures » a été confiée, pour l'année 2023-2024, à Peter Sloterdijk, philosophe et essayiste allemand.

— « Dis-moi dix mots », opération de sensibilisation à

la langue française et à la Francophonie, invite, de septembre à juillet, à jouer et à s'exprimer sous une forme littéraire ou artistique. « Adrenaline, aller aux oranges, champion, collectif, échappée, faux-départ, hors-jeu, prouesse, mental, s'encorder » sont les mots choisis par les partenaires du réseau OPALÉ* (France, Belgique, Québec, Suisse et OIF*), pour s'approprier le vocabulaire du sport et de l'olympisme.

— Le numéro 103 des *Échos francophones des mers du Sud*, bulletin de l'Alliance Champlain, est consacré à la mission culturelle de cette association pour étudier la situation du français dans la grande île de Santo au Vanuatu. « Les francophones vanuatais sont une très forte minorité, dépassant les 35 % de la population. »

— Le prochain colloque de la SHESL* se tiendra à Paris, les 1^{er} et 2 février 2024. Thème : « Ethnolinguistique - Anthropologie linguistique : histoires et état des lieux ».

—
La 11^e Atlantide, Les Mots du Monde, festival des littératures, se tiendra à Nantes, du 15 au 18 février 2024.

—
Organisées par l'APFA*, l'épreuve de la Coupe du mot d'or se déroulera le 19 mars 2024, au sein de chaque établissement participant (lycées et universités) et la 34^e Journée du français des affaires et des Mots d'or de la francophonie se tiendra, à Paris, le 22 mars 2024.

—
La revue de linguistique *Texto ! Textes et Culture* est en libre accès sur internet. À lire : « Le motif végétal dans "À la recherche du temps perdu" de Marcel Proust », thèse d'Andrei Botchkarev.

—
Suisse
Le Salon du livre de Genève aura lieu du 6 au 10 mars 2024.

—
Quelques prix littéraires
• **Décernés par l'Académie française :**
- Prix du rayonnement de la langue et de la littérature françaises à Valentina Hristova, Stenio Solinas, Cristian Fulaş, Tran Thi Hao et Bernard Michel.

- Grande médaille de la chanson française à La Grande Sophie pour l'ensemble de ses chansons.
• Le prix Senghor 2023 du premier roman francophone a été remis au journaliste franco-irakien Feurat Alani pour *Je me souviens de Falloujah* (Lattès, 2023, 288 p., 20 €).

• Décerné par la Ville de Brive, le Prix de la langue française 2023 a été attribué à la romancière mauricienne Ananda Devi.

• Au 28^e Festival de Cognac, Christian Blanchard a reçu le prix Polar 2023 du meilleur roman policier francophone pour *Dis bonne nuit* (Belfond, 2023, 256 p., 21 €).

—
Belgique

• *La Maison de la Francité* organise, jusqu'au 20 mars 2024, un concours de textes international. Il est destiné aux participants de Belgique et de Tunisie. Thème : « Secrets et mystères ».

• *La Foire du livre de Bruxelles* se tiendra du 4 au 7 avril 2024, à Tour et Taxis.

—
« La Grâce » est le thème du 25^e Printemps des poètes, du 9 au 25 mars 2024.

—
Reprises par Olivier Bertrand, de l'université de

Cergy-Pontoise, les Journées des dictionnaires auront lieu durant la Semaine de la langue française. Thème : « Dictionnaires d'hier et d'aujourd'hui : mots disparus et mots "marginiaux" ».

—
Nos concours

Avec le soutien de la Marine nationale, DLF organise le 28^e Plumier d'or, destiné aux élèves de 4^e des collèges en France et dans les établissements français de l'étranger, et, durant la Semaine de la langue française et de la Francophonie, – 16 au 24 mars 2024 –, la 25^e Plume d'or, destinée aux étudiants des Alliances françaises de l'étranger. Règlements sur le site de DLF.

—
États-Unis

France-Amérique, seul titre de presse français encore en activité en Amérique du Nord, fête son 80^e anniversaire.

Françoise Merle

*APFA

Actions pour promouvoir le français des affaires

*OIF

Organisation internationale de la Francophonie

*OPALE

Organismes francophones de politique et d'aménagement linguistiques

*SHESL

Société d'histoire et d'épistémologie des sciences du langage

Les

langues

de

l'Europe

Cocorico !

Il vaut mieux chanter victoire tout de suite, ainsi, quoi qu'il arrive et si nos espoirs devaient être encore une fois déçus, nous aurions au moins poussé ce cri !

Chanter quelle victoire ? Le gouvernement français a déposé deux plaintes auprès de la Cour de justice de l'Union européenne (CJEU) : en effet, l'Union européenne a embauché des employés sur la base d'examens proposés en anglais uniquement ; ces plaintes devraient aboutir : il s'agit de discrimination envers les non-anglophones, et d'une violation des traités européens.

Ces plaintes peuvent sembler deux gouttes d'eau dans l'océan du globish ; elles n'ont d'ailleurs rien d'exceptionnel : la CJEU a déjà tranché en faveur de l'Italie et de l'Espagne dans des cas similaires.

En réalité, la bonne nouvelle est le refus de céder à la lassitude. Pour avancer vers une plus grande diversité linguistique dans les institutions européennes, il faut commencer quelque part... et quand ces institutions sélectionnent leurs personnels en privilégiant les anglophones, on fait du sur place.

Après le Brexit, nous avons espéré déjà un renversement du tout-à-l'anglais ; les institutions européennes n'embauchant plus de Britanniques, peu à peu on aurait pu assister à un retour à l'équilibre. Que s'est-il passé ? Les fonctionnaires britanniques, pas fous, sont restés et ont opté pour la nationalité belge, ou une autre nationalité de l'UE.

Si on peut comprendre ces fonctionnaires et leur préférence pour le côté bien beurré de la tartine, l'honnêteté aurait voulu qu'ils adoptassent une nouvelle langue en même temps qu'une nouvelle citoyenneté – une nouvelle langue de travail, s'entend.

Parmi les arguments de ces fonctionnaires, lus çà et là : « *Ce n'est pas*

de la mauvaise volonté, les Britanniques ne sont pas doués pour les langues. »
Traduction : les autres peuvent faire un effort, pas nous.

La Commission européenne, elle, a par le passé donné le prétexte d'un besoin de candidats « *immédiatement opérationnels dans cette langue* ». D'autres assurent qu'il est « *impossible de revenir en arrière* ».

Pour moins risibles qu'ils soient, ces arguments restent inconsistants.

On peut penser qu'un candidat non anglophone, défavorisé par ces tests, maîtrise pourtant ce qu'on appelle l'euro-anglais (*globish* devait avoir une connotation trop négative).

Mais quoi qu'il en soit, s'il faut des candidats « *opérationnels en anglais* », c'est avant tout parce que les institutions s'obstinent à n'utiliser que cette langue.

De même, si revenir en arrière demande des efforts, des moyens et du temps, c'est une question de volonté politique. Cette volonté eût-elle été présente depuis quelques décennies ou même depuis le Brexit, ce serait chose faite aujourd'hui. Dans dix ans, nous dira-t-on qu'il est trop tard et que nous aurions dû y penser en 2023 ?

Mais nous y pensons, nous le demandons, nous protestons depuis bien longtemps. Nous l'avons déjà dit ici, l'argument selon lequel l'entrée des pays de l'Est a fait basculer les langues du côté obscur de la diversité est faux, on inverse cause et conséquences.

Quand on laisse durant des années la responsabilité du recrutement à des anglophones qui font de la maîtrise de l'anglais un des critères de candidature, il n'est guère surprenant d'avoir un personnel aussi peu à l'aise dans d'autres langues : pourquoi faire l'effort de les parler quand l'institution ne le fait pas ?

Alors, si ce cocorico est prématuré, n'hésitons pas à le chanter pourtant, à le crier bien fort. Qui sait, à force de l'entendre, les institutions de l'UE finiront peut-être par l'écouter.

Véronique Likforman

Délégation DLF Bruxelles-Europe

L'Académie

gardienne de la langue*

Sur les 522 entrées du dernier fascicule, 216 sont nouvelles. Nous en avons choisi quelques-unes susceptibles d'intéresser les lecteurs.

SOMMIÈRE n. f. XVI^e siècle. Dérivé de l'ancien français *som*, « sommet », issu du latin *summum*, « point le plus élevé », lui-même neutre substantivé de *summus*, « le plus haut ».

SYLVICULTURE. Allée forestière rectiligne utilisée pour déplacer les grumes du lieu d'abattage vers celui où stationnent les véhicules de transport (en ce sens, on dit aussi *Laie*) ; place découverte dans une forêt, clairière.

SONOTHÈQUE n. f. XX^e siècle. Composé de *sono* et de *thèque*, sur le modèle de *bibliothèque*.

Collection de sons enregistrés de diverses natures, qui sont notamment utilisés pour la sonorisation d'un spectacle, d'un film, d'une émission. *Il existe de nombreuses sonothèques accessibles sur l'internet.*

SORORAT n. m. XX^e siècle. Dérivé savant du latin *soror*, « sœur ».

ETHNOLOGIE. Coutume en usage dans certaines sociétés selon laquelle un homme doit,

lorsque sa femme meurt, épouser une des sœurs de celle-ci.

SOTCH n. m. XX^e siècle. D'origine incertaine. Régional. Nom donné aux dolines que l'on trouve dans les Causses.

SOUS-FIFRE n. m. (pluriel *Sous-fifres*). XX^e siècle. Composé de *sous* et de *fifre*. Fam. et péj. Celui, celle qui n'a pas de pouvoir de décision, subalterne. *Il n'a eu affaire qu'à un sous-fifre.*

SOUVLAKI n. m. XX^e siècle. Mot grec, signifiant proprement « petite broche », dérivé de *souvla*, « broche », emprunté du latin *subula*, « alène », lui-même dérivé de *suere*, « coudre » (voir *Suture*).

CUIS. Brochette grillée composée de morceaux de porc, de mouton ou de veau qui alternent avec des rondelles d'oignon, de poivron et de tomate, et que l'on consomme traditionnellement en Grèce.

* Extraits du fascicule SOMMATION à SPERMATOPHYTES (7 mars 2023) de la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*.

L'Académie s'est dotée d'un portail numérique consacré aux neuf éditions de son *Dictionnaire* : <https://www.dictionnaire-academie.fr/>.

Mots en péril

ACCUEILLANCE : n. f. Disposition à l'accueil.

« [...] ce don particulier d'accueil, d'ouverture, de courtoisie... m'a valu la faveur que vous m'avez faite... » (Renan.)

CONGRU : adj. Qui convient exactement. **CONGRUER** : v. intr. Convenir.

« Ne pouvant les inviter à sa noce à cause de leur condition qui ne congruait plus à la sienne, elle [Isabelle] leur avait fait à tous des cadeaux offerts avec une grâce si charmante qu'elle en doublait la valeur. » (Gautier.)

FÉAL : adj. et n. Qui est fidèle à une autorité supérieure, en particulier à son suzerain, à son souverain.

« Dans le langage de l'ancienne chevalerie, bailler sa foi était synonyme de tous les prodiges de l'honneur. Roland, Du Guesclin, Bayard, étaient de féaux chevaliers. » (Chateaubriand.)

GRÈGUES : n. f. pl. Chausses allant à mi-cuisse, légèrement rembourrées, formées de bandes qui, partant de la ceinture, rejoignaient la cuisse en exhibant une doublure lâche. **Tirer ses grègues** : fam. et vieilli. Remonter ses chausses pour mieux courir. S'enfuir.

« Le vieux magistrat [...] essaye une paire de grègues bouffantes toutes neuves que vient de lui apporter Eustache Bouteroue... » (Nerval.)

PROCESSIF : adj. **1.** Qui aime les procès, qui aime à intenter des procès.

« [...] il était difficultueux et processif en affaires comme tous les nains, mais toujours avec douceur. » (Balzac.)

2. Qui est facteur de progrès social.

Gilles Fau

Délégation du Lot

Acceptions et mots nouveaux*

CHIMIOBIOLOGIE Synonyme : **BIOLOGIE CHIMIQUE** (pour *chemical biology*, *chemobiology*) : Branche de la biologie qui utilise les principes et les techniques de la chimie, en particulier l'emploi de composés de synthèse, pour la compréhension et la manipulation de systèmes biologiques.

Note : La chimiobiologie permet, par exemple, d'identifier les récepteurs biologiques de molécules médicamenteuses.

MICROFLUIDIQUE (pour *microfluidics*) : Branche de la mécanique des fluides qui étudie le comportement particulier des fluides circulant dans des réseaux de canaux et de cavités de dimensions micrométriques; par extension, l'ensemble des techniques qui en dérivent.

Note :

1. Les microréacteurs de synthèse et les dispositifs analytiques utilisant des réseaux miniatures sont des exemples d'application de la microfluidique dans le domaine de la chimie.

2. La microfluidique est très utilisée dans

les domaines de la biologie et de la médecine, par exemple pour réaliser des dispositifs miniatures d'analyse biomédicale.

3. Le terme *microfluidique* est également utilisé comme adjectif. .

* * *

ASPERSEUR D'EMBALLAGE DE TRANSPORT

Forme abrégée : **ASPERSEUR D'EMBALLAGE** (pour *sprinkler*) : Composant situé sous le couvercle d'un emballage de transport de combustibles usés, qui permet d'asperger d'eau la cavité de l'emballage afin de refroidir les combustibles avant leur déchargement dans une piscine.

COUVERTURE (pour *blanket*) : Ensemble des composants situés dans la chambre à vide d'un réacteur à fusion et entourant le plasma, qui absorbe les neutrons issus des réactions de fusion et récupère la chaleur ainsi produite.

Note : La couverture a également pour fonction de protéger les équipements extérieurs à la chambre à vide.

* Extraits de « Vocabulaire de la chimie et des matériaux » et de « Vocabulaire du nucléaire », publiés respectivement le 19 septembre et le 26 septembre 2023.

Tous les termes publiés au *Journal officiel* par la Commission d'enrichissement de la langue française figurent sur le site FranceTerme.

La chronique de Jean Pruvost

Sommelier, pour le plaisir de l'oreille

On part d'une hypothèse joyeuse : celle consistant à considérer qu'il nous est tous arrivé, au moins une fois – ou moult fois –, d'aller dans quelque bon restaurant pour fêter un bel évènement. Et voilà qu'au moment de choisir le menu arrive une sommelière accorte, ou un sommelier souriant de ses plus belles dents, pour nous aider à jeter notre dévolu sur les vins adaptés auxdites agapes. Il n'est pas question en effet de négliger ce parfait accord recherché « mets-vins », pour lequel d'ailleurs la tablée des heureux commensaux, soudain attentive, attend notre bon jugement, le compliquant parfois dès qu'il est esquissé par des avis contraires.

Une ou deux oreilles ?

Les choix cruciaux étant opérés, vient le moment de goûter le nectar choisi, le premier en tout cas, et pour ma part, afin de gagner du temps et pour ne pas me ridiculiser par un bouquet de mots totalement inadaptés, trahissant auprès de chacun mon inexpérience voire mes goûts de béotien, je commence toujours par utiliser une formule de jadis, rappelée dès 1690 par le bon abbé Furetière en son *Dictionnaire universel*. Après avoir apprécié la robe, dès la première gorgée longtemps savourée, je regarde effectivement d'un air assuré le sommelier et lui dis, non sans une certaine solennité qui sied à cet instant dangereux où tous les regards convergent vers moi : « **Voilà assurément, monsieur, un vin à une oreille.** » Le sommelier est en général un peu inquiet devant pareille assertion. Sans trop tarder je lui explique alors qu'autrefois, pour signaler un bon vin, on le qualifiait de « **vin à une oreille** », signifiant ainsi qu'il était propice à faire pencher légèrement la tête de côté, mettant donc

en avant une oreille, un geste manifestant de la sorte son grand plaisir. Attention, si le vin n'était pas de son goût, on le qualifiait incontinent de « **vin à deux oreilles** », exprimant ainsi son rejet, par cette autre gestuelle consistant à remuer la tête en signe de négation de gauche à droite et de droite à gauche, montrant donc ses deux oreilles. Il va sans dire qu'assez lâchement, je n'ai jamais formulé ce jugement sans appel. En ai-je d'ailleurs la vraie légitimité en ayant passé mes dix-sept premières années dans la reine des villes d'eau, Vichy ? Autre lâcheté, je n'ai jamais tenté d'expliquer au sommelier et encore moins à la sommelière l'origine du mot qui fait la fierté de sa fonction.

Le sommelier sans vin...

En vérité, un certain nombre de mots restent d'origine transparente, même si parfois cela ne se perçoit pas d'emblée, tant le vocabulaire, comme le soulignent les linguistes, se présente par nécessité de communication rapide, de manière arbitraire : on ne peut effectivement penser à l'origine de chaque mot si l'on veut construire rapidement des phrases. Qui établit immédiatement le rapport avec un « fond » qui est « plat » en évoquant le « plafond » ?

Ainsi est-il plus que probable qu'un enfant ignorant le mot **sommelier** – ce qui à dire vrai reste rassurant – et à qui l'on demanderait quel mot se retrouve dans **sommelier**, ne manquerait pas d'évoquer **le somme** ou **la somme**. Il toucherait juste. Et l'on retiendrait alors la **somme**, en expliquant que ce mot vient du latin *sagma*, en bas latin *sauma*, « la charge, le poids », mot entrant en français au début du XII^e siècle, avec pour simple graphie tout d'abord *some*, le *m* n'étant redoublé qu'à la fin du XVI^e siècle. Quel rapport alors avec le sommelier ?

En réalité, attesté en 1250, le **somelier**, vite orthographié avec deux *m*, n'est au départ que le « conducteur des bêtes de somme », et l'« officier chargé du transport des bagages ». À la bête de somme, le plus souvent une jument, le cheval étant réservé au labour et à la guerre, de porter de lourds fardeaux sous nos latitudes, le dromadaire œuvrant de même sous d'autres climats. On le comprend, le métier de sommelier correspond somme toute (est-ce la bonne formule ?) déjà à une grande charge, voire un insigne honneur dans la hiérarchie du personnel

accompagnant les seigneurs. Or, la nature humaine étant conquérante, par extension, le sommelier aspira à des tâches plus larges et il devint, selon la définition offerte à ce métier en 1694 dans la première édition du *Dictionnaire de l'Académie française*, l' « officier dans une maison, qui a en charge le linge, la vaisselle, le pain & le vin, & qui a soin du fruit, des compotes, des salades, & des liqueurs ». Dans ce sillage, la sommellerie, mot qui n'a plus vraiment cours, représentait « le lieu où le Sommelier garde le linge, la vaisselle, &c. qu'il a en sa charge ». De fait, à la fin du XIV^e siècle, dans les comptes des rois de France on trouvera le « premier sommelier de corps du roi », pour ses habits, ou encore les « sommeliers de la Fruiterie », de la « Paneterie », ou « des échansons ». C'est ainsi qu'on évoque en 1322 le « sommelier des nappes de la reyne ». Quelle promotion ! Il ne reste plus qu'à imaginer quelques bons crus sur la nappe, en évitant les taches.

Le sommelier, au côté de l'échanson

À droite ou à gauche de l'échanson, comme l'illustre l'érudit Du Cange dans son *Glossaire latin* commencé en 1678, se tiennent déjà aussi en ce même XIV^e siècle les sommeliers dits d' « eschançonnerie » ainsi que les « barilliers, portebouts, aideurs et autres appartenant à l'Eschançonnerie », c'est-à-dire le lieu du palais où l'on distribuait le vin. De fait, au Moyen Âge, le terme en vigueur pour le soin du vin n'était autre que ce mot chantant qu'est l'échanson, terme en réalité issu du francique de même sens, *kanjo*, sans le moindre rapport avec le fait de chanter. À moins de penser que l'échanson s'exerce à faire chanter le vin dans nos gosiers...

On pouvait le prédire : le sommelier de l'échançonnerie prendra inexorablement et peu à peu de l'importance au point de se substituer à l'échanson : d'abord de sens général, le mot d'origine latine va donc se spécialiser dans une noble tâche, celle du soin tout particulier du vin, en y adjoignant le choix et la connaissance précise des différentes bouteilles de vins prestigieux reposant dans la cave. Si cette spécialisation est déjà clairement installée au XVII^e siècle, en même temps que persiste çà et là le sens plus général, on signale dès le début du XIX^e la fonction très valorisante du sommelier dans les hôtels et les établissements de restauration naissants. Ce sens-là fera oublier tous les autres.

Gare à l'explosion...

Ainsi au XX^e siècle, il n'est pas de grands restaurants sans sommelier et comme le précise l'Académie, en 1962, de gastronomie : « **Le sommelier a un rôle important car il s'occupe de l'achat des vins souvent, de leur soin et de leur vente toujours, ce qui exige une science, une expérience œnologique très sérieuses, des connaissances culinaires correspondantes et beaucoup de psychologie.** » La psychologie n'est pas l'une des moindres qualités du sommelier ou de la sommelière : il faut conseiller le client sans le heurter, en s'adaptant à ses goûts. N'est pas sommelier qui veut : la sommellerie française et italienne répond à des connaissances très fines et repose sur une formation de haute qualité. Alors, point d'étonnement à lire dès 1921, dans son roman *Préséances*, François Mauriac évoquant religieusement le sommelier : « **D'un geste sacramentel, le sommelier manie, comme des explosifs, les bouteilles précieuses** », écrit-il, sans doute convaincu que l'explosion doit bien avoir lieu mais silencieusement et en bouche, avec une seule oreille visible...

« L'homme de robes » ?

Impossible de ne pas imaginer que pareil personnage, au féminin ou au masculin, soit l'objet de quelque attention de la part des verbicrucistes. Pour féliciter le sommelier, le moment venu, on pourra par exemple lui signaler qu'il est un merveilleux « **veilleur de muids** », les muids désignant par métonymie les futailles contenant la mesure d'un muid, du latin *modius*, une « mesure de capacité », 268 litres jadis à Paris... Ajoutons sans barguigner cette définition proposée aux cruciverbistes pour faire deviner le mot **sommelier** : « **Il peut dire merci à Noé** », lequel, rappelons-le, à peine sorti de l'Arche « **sur la terre encore mouillée et molle** » selon la formule de Victor Hugo, planta une vigne, dont le vin serait la récompense. Un vin d'une belle robe, le premier élément d'appréciation. D'où bien sûr le sommelier assimilé à un **homme de robe**, sans oublier la **femme de robe** de sens moins élégant. En définitive, puisqu'il est ici question de langage, affirmons-le haut et fort, le sommelier nous parle éloquemment. Pourtant disent les auteurs de mots croisés : « **Il ou elle parle cru.** »

Jean Pruvost

Les mots en famille

Soyons fous !

Depuis des siècles, **un vent de folie** souffle sur le monde.

L'idée de « souffler » apparaît dans le latin *follis* désignant un « soufflet pour le feu ».

Ce mot a donné **fol**, devenu **fou**. Par métaphore ironique, le mot prend le sens d'une « personne atteinte de troubles mentaux ».

Un nombre **affolant** de mots se rapporte à la **folie**. Certains sont inattendus comme le **fou de Bassan** ou le **feu follet**.

Mais commençons par découvrir les expressions et proverbes en effeuillant une marguerite :

« Je t'aime, un peu, beaucoup, passionnément, **à la folie** ! »

L'amour ferait donc perdre la raison et conduirait à **aimer quelqu'un à la folie** ? Il s'agirait sans doute d'une **folie douce** qui pousserait à **batifoler** ou à **folâtrer**.

Il est vrai qu'un amant est toujours prêt à **faire des folies** pour sa dulcinée.

« **Il n'y a pas d'âge pour faire des folies.** »

D'autres seront **fous de joie**. Être joyeux, c'est aussi être gai, voire « gay », il suffit de penser à la pièce de théâtre **La Cage aux folles**.

Reste à connaître maintenant l'intensité de cette folie, un **brin de folie**, un **grain de folie** ? Un proverbe ne dit-il pas : « Il n'y a point de génie sans un grain de folie » ?

Celui-ci diffère de la démence qui peut conduire à la **folie furieuse**. Complètement déboussolé, le fou perd alors le nord et devient **fou à lier**.

En verlan, tous ces propos deviennent **oufs**, voire **foldingues** ou **loufoques** en langue familière. Rien de **folichon** dans tout cela. Il est

temps de donner à la folie une dimension royale. Place à « **la folie des grandeurs** » !

Même si l'histoire de France nous a donné un roi fou, Charles VI, chaque souverain avait son propre **fou du roi**, racontant des **histoires de fous** en déclenchant des **fous rires**. Les courtisans en **raffolaient** et s'amusaient **comme des petits fous**. « **Plus on est de fous, plus on rit.** »



La rationalité nous amène aux échecs et à leur fou. Dans ce jeu arabo-persan, cette pièce de l'échiquier s'appelait en arabe *al-fil* ou *fil*, ce qui signifiait « l'éléphant ». Elle en avait même la forme. Il en reste un souvenir avec le piège de l'éléphant qui est un des pièges les plus connus du jeu d'échecs. Le mot *fil* devient **fol** au XIII^e siècle en français. Par erreur de traduction, la pièce fut associée au fou du roi.

La géographie n'est pas, elle non plus, exempte de folie ! Selon la légende le Couesnon, fleuve frontalier des duchés de Bretagne et de Normandie, aurait changé son cours et mis le Mont-Saint-Michel en Normandie : « Le Couesnon **en sa folie** a mis le Mont en Normandie. »

Il y a un homonyme au mot **fou**. Le fou désigne dans ce cas une variété d'arbre : le hêtre. « Hêtre ou ne pas hêtre ? C'est là la question ! »

Fou, du latin *fagus* avec le sens de « hêtre », a pour diminutif **fouet** qui, à l'origine, est une badine en hêtre. Ainsi peut-on lancer sur un ton badin et sans folie : « **Fouette, cocher !** »

Au final, selon un proverbe basque : « **L'idée fixe d'un fou est de se croire sage.** » La sagesse ne serait-elle qu'un **fol espoir** ? Difficile de l'affirmer car, comme aurait dit Racine : « **Sur l'avenir bien fou qui se fiera.** »

Philippe Le Pape

Délégation de Touraine

Quoicoubeh ?

Il existe une langue des enfants, une langue des adolescents et une langue des adultes, des vieux. Les adolescents d'aujourd'hui disent : « quoicoubeh ». N'essayez pas de comprendre, c'est un piège.

Quoicoubeh ne veut rien dire, c'est un signifié sans signifiant. Il s'agit d'une exclamation identitaire. Elle implique d'abandonner le sens, car elle sert à se reconnaître. Ceux qui essaient de comprendre se révèlent, en dehors de la génération. L'enjeu avec les jeunes, c'est la rencontre et ils détestent la tromperie. Comme le rappe la chanteuse Keny Arkana dans la chanson *J'me barre*, « **l'adulte est un collabo ou un traître** ». Les jeunes ont une langue propre qui évolue au fil des générations. Aujourd'hui on ne parle presque plus verlan. Des mots s'amalgament au français. L'argot de la rue et du trafic, des fragments d'autres langues, charriés par les réseaux sociaux. Les générations successives de jeunes laissent, en abandonnant leur langue pour celle des adultes, des traces dans le dictionnaire : **ghoster, gênance, kiffer, chiller, gadjo***. S'il est vain de comprendre, on peut se contenter d'entendre, d'accepter de ne pas être maître du langage, de ne pas avoir l'ascendant. La langue des jeunes leur permet de reprendre le pouvoir ; pour une fois, ils savent. C'est une échappée.

C'est aussi un jeu de dupes, les adolescents ont du flair. En recherche d'un ancrage identitaire, ils papillonnent et traquent l'incohérence, celle de leurs parents, celle du monde d'après, celui des adultes. Ils cherchent de l'authenticité et de la sincérité pour pouvoir s'identifier. C'est pourquoi les figures extrêmes sont plus facilement acceptées. En apparaissant sans nuance, elles semblent justes. Pour pouvoir rencontrer l'adolescent, l'adulte doit s'assumer. Il ne peut travestir son discours. « On se vouvoie ou on se tutoie ? » Parfois, il vaut mieux vouvoyer, au moins c'est clair, chacun est à sa place. Plutôt que l'autocensure, l'adulte peut utiliser ses mots en ajoutant un

synonyme ou une explication courte : « une geôle, une cellule ». De la même manière, on peut demander à son interlocuteur, à défaut de définir un mot que l'on ne comprend pas, de le déployer. Qu'est-ce que ça veut dire pour lui ?

À défaut de se comprendre, il faut savoir s'entendre.

Étienne de Oliveira**

* Battre froid, ignorer; gêne ; aimer; se détendre, se reposer; qui n'appartient pas à une communauté tzigane ou étranger au groupe.

** Psychologue clinicien.

La date d'échéance de votre abonnement est inscrite sur l'étiquette de routage de votre revue.

**Vérifiez-la, avant de jeter l'enveloppe.
C'est à cette date que vous aurez à cœur,
nous l'espérons, de renouveler votre
adhésion et votre abonnement.**

À éviter

Showcase. « *Showcase*, nom masculin (mot anglais “vitrine d'exposition”), mini-concert promotionnel où un chanteur, un groupe se produit devant des professionnels, des journalistes et des invités ou dans un lieu ouvert au public, lors d'une séance de dédicace. » (Larousse.)

Ce mot étant « à éviter », on peut utiliser **défilé**, **présentation promotionnelle** ou **présentation** [officiellement recommandé].

Christian Tremblay

NDLR : Voir le site <https://nda.observatoireplurilinguisme.eu>.

Vocabuliste

À vous de trouver la bonne définition*.

1. COLLETIN

A. Tendeur de collets.

B. Pièce qui protège le cou et les épaules.

C. Surnom donné au génial scénariste de Hitchcock (celui qui a scénarisé *La Main au collet*).

2. COMITADJI

A. Irrégulier des troupes macédoniennes.

B. Comique bosniaque.

C. Défenseur des libertés tadjik.

3. COMMA

- A. Intervalle musical presque imperceptible.
- B. Lieu où risque de chuter un gros malade (*cf.* : « tomber dans le comma »).
- C. Chute de l'attention.

Jean Laquerbe

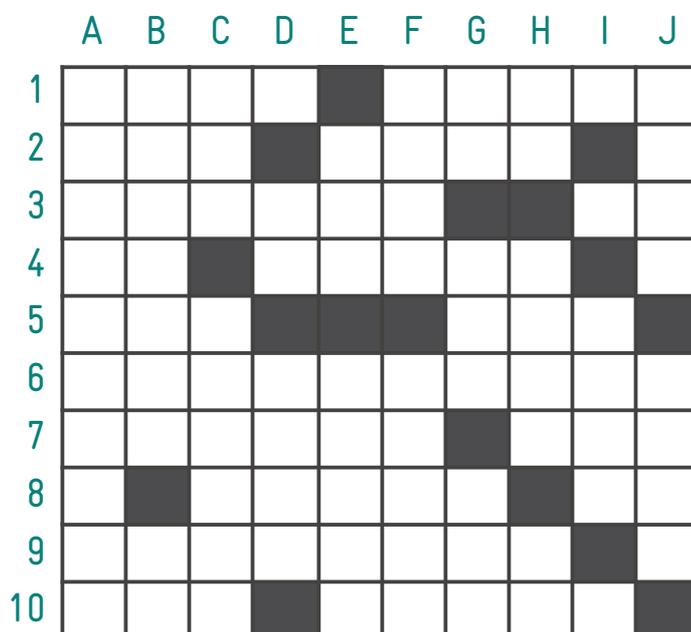
* Réponses : 1. B. 2. A. 3. A. 4. C.

Trouvez l'auteur*

« L'on voit des gens qui, dans les conversations ou dans le peu de commerce que l'on a avec eux, vous dégoûtent par leurs ridicules expressions, par la nouveauté, et j'ose dire par l'impropriété des termes dont ils se servent, comme par l'alliance de certains mots qui ne se rencontrent ensemble que dans leur bouche, et à qui ils font signifier des choses que leurs premiers inventeurs n'ont jamais eu intention de leur faire dire. Ils ne suivent en parlant ni la raison ni l'usage, mais leur bizarre génie, que l'envie de toujours plaisanter, et peut-être de briller, tourne insensiblement à un jargon qui leur est propre, et qui devient enfin leur idiome naturel ; ils accompagnent un langage si extravagant d'un geste affecté et d'une prononciation qui est contrefaite. Tous sont contents d'eux-mêmes et de l'agrément de leur esprit, et l'on ne peut pas dire qu'ils en soient entièrement dénués ; mais on les plaint de ce peu qu'ils en ont ; et ce qui est pire, on en souffre. »

* Solution page IX.

Mots croisés de Melchior



- | | |
|---|---|
| 1. Il a eu besoin d'un petit rat.
Mal qui répand la terreur. | A. Polisson dans ses <i>Contes</i> . |
| 2. Baba, parfois. Chaîne bilingue. | B. Responsable d'immeubles.
Se souffle avec une seule bougie. |
| 3. Ne prête pas facilement.
Arrose les rizières italiennes. | C. Acquiescement bousculé.
Enroba de chair superflue. |
| 4. La fin d'une dot.
On les prend sans scrupules. | D. Brillait au Caire.
Ne fait pas partie des survivants. |
| 5. Pas accepté. Pas moi. | E. La Boétie pour Montaigne.
Typique de l'architecture gothique. |
| 6. Dure parfois plus longtemps qu'on
ne voudrait. | F. Attrapé. Répète. |
| 7. Suite de notes.
Étroite embouchure bretonne. | G. Conjonction. Groupe armé rebelle.
La belle saison. |
| 8. Victime du réchauffement climatique.
Connu. | H. Orientation. Il tombe régulièrement.
Coordonne. |
| 9. Un âne et un bœuf font partie du
décor. | I. Sa couleur varie selon chacun. |
| 10. Ancienne école de fonctionnaires.
Pas toujours guillotiné. | J. Antique cri de victoire.
On les prenait volontiers à Spa. |

* Solution page IX.

Nous l'écrivions jadis

Dans *Défense de la langue française* (n° 30, décembre 1965).

Extrait de l'article intitulé « Sur le front de la grammaire » et sous-titré « Participe présent, adjectif verbal et gérondif ».

La syntaxe était beaucoup plus libre au Moyen Âge et même encore aux XVI^e et XVII^e siècles qu'elle ne l'est aujourd'hui ; les remarques, généralement si fines et si justes de Vaugelas, n'étaient pas encore toutes passées « dans la lettre » à la fin du siècle de Louis XIV. Est-ce une raison pour en faire fi de nos jours, quand elles ont introduit tant de clarté dans la langue, et pour reprocher à un Rabelais ou à un Montaigne, à un Bossuet ou à un Racine de prétendues « fautes », qui n'étaient pas alors reconnues comme telles ?

On se bornera, pour faire court, à appeler l'attention du lecteur sur deux points, dont le premier sera le participe présent et l'adjectif verbal, et le second le « gérondif » français, c'est-à-dire le participe présent précédé de *en*.

Le Moyen Âge confondait le participe et l'adjectif et le XVII^e siècle les distinguait le plus souvent à peine. L'Académie française elle-même ne définissait-elle pas le gris : « *la couleur la plus approchante du bleu* » ?

On commençait pourtant à admettre que le participe présent proprement dit, qui marque une action ou un état passagers, reste invariable, tandis que l'adjectif, qui marque une qualité ou un état prolongés, a la valeur d'un qualificatif et s'accorde en genre et en nombre avec le nom dont il est épithète ou attribut. C'est ainsi que Racine, qui consultait Guilleragues et Bouhours, fait dire à Hermione :

« *Pleurante* après son char vous voulez qu'on me voie »,
pleurer marquant ici une action qui se prolonge, tandis que cet autre vers d'*Andromaque* exprime l'acte passager d'une suppliante :

« *N'est-ce pas à vos yeux un spectacle assez doux
Que la veuve d'Hector pleurant à vos genoux ?* »

La distinction entre les deux emplois n'était pas vaine, mais venait seulement d'être admise, le jeune Racine dans une lettre d'Uzès écrivant encore d'une de ces belles Méridionales qui l'avait troublé : « *J'en avais quelque idée assez tendre et assez **approchante** [sic] d'une inclination.* »

Comme d'ailleurs le français aime les distinctions nettes, il a créé pour que l'on reconnaisse bien la différence de l'adjectif verbal et du participe présent dont il dérive, des orthographes différentes, notamment pour les verbes en *-ger* (*divergeant* et *divergent*, *négligeant* et *négligent*, etc.), pour les verbes en *-quer* (*communiquant* et *communicant*, *suffoquant* et *suffocant*, etc.) et même pour d'autres verbes (*adhérant* et *adhérent*, *différant* et *différent*, *résidant* et *résident*, etc.).

Comme d'ailleurs, aux dires d'un ancien poète,

« *Igna point de réglation
Qui n'ait son exception* »,

entendez : qu'il n'est pas de règle sans exception, le participe présent est demeuré variable dans certaines locutions : *séance tenante*, *à la nuit tombante*, *toutes affaires cessantes*, *les ayants droit*, *les ayants cause*, bref, dans une douzaine d'expressions faciles à retenir, et moins nombreuses que les exceptions « confirmant la règle » dans le trop fameux projet de réforme de l'orthographe proposé au printemps dernier par une vague commission et sur lequel je me suis laissé dire qu'il a beaucoup plu en cet été pluvieux, fort heureusement d'ailleurs, car les exceptions y étaient plus nombreuses que les règles.

On me pardonnera sans doute – c'est le second point de cette note – de nommer *gérondif*, comme mon excellent confrère Adolphe V. Thomas, le participe présent précédé de la préposition *en* : « C'est en forgeant qu'on devient forgeron » (*Fit fabricando faber*). La règle est aujourd'hui qu'« à un tel gérondif placé au début d'une phrase ou d'un membre de phrase doit correspondre un nom ou un pronom sujet de la proposition principale. Ex. : "Tout en marchant mon ami me dit" ». Je cite ici A. V. Thomas.

J'approuve, bien entendu, cette règle excellente, qui empêche toute détestable équivoque. On n'en faisait point de cas au Grand Siècle, pour la bonne raison qu'elle n'était pas encore formulée, si bien que M^{me} de Sévigné pouvait écrire dans une de ses lettres : « *On donna l'autre jour au Père Desmares un billet en montant en chaire* », entendez au moment où il montait en chaire, et que Boileau lui-même a pu écrire au vers 4 de son *Art poétique* :

« *Si son astre **en naissant** ne l'a formé poète.* »

Mais, toute licence étant permise, sauf contre la clarté, on me permettra sans doute de ne point trouver mauvaises, l'anacoluthie aidant, des locutions proverbiales telles que : *la fortune vient en dormant* ou *l'appétit vient en mangeant*, nul doute, nulle ambiguïté n'étant ici possibles sur le sens, et chacun comprenant qu'*en dormant*, *en mangeant* ne se rapporte point à la fortune ou à l'appétit, mais à cet *on* indéterminé qui dort ou qui mange.

Discerner jusqu'où peut aller la liberté de notre syntaxe sans causer de désordre dans la langue est, j'en conviens, affaire de goût, mais j'essaie d'expliquer et de justifier le mien, sans tendre le moins du monde à l'imposer...

Jean Tournemille

Cadeau de bienvenue !

À tout nouvel adhérent sera offert un abonnement d'un an, pour la personne de son choix.

L'orthographe, c'est facile !

Si l'on enseignait un peu plus l'orthographe par le bon sens, par la logique, et en s'appuyant sur l'étymologie et la culture générale, on n'aurait pas à déplorer le faible niveau de tant d'élèves, de tant d'étudiants... Et pourtant, au total, cela ne demanderait pas beaucoup plus de temps.

Prenons quelques mots comme exemples :

fonction n. f. Dans les expressions **appartement(s) de fonction**, **logement(s) de fonction**, **voiture(s) de fonction**, etc., le dernier terme est figé au singulier : ces avantages sont liés à LA fonction exercée par le ou la bénéficiaire.

suranné(e) adj. Pourquoi s'accrocher à ces usages vraiment désuets, dépassés, *surannés* ?... On comprend aisément la présence des deux « n » dans **suranné(e)** quand on se reporte à l'étymologie : « qui date de plus d'un an, de plus d'une année » et aux deux « n » des composés et dérivés **annuité**, **bisannuel**, etc.

taxi-brousse n. m. Le terme familier *taxi-brousse*, très usité en Afrique pour désigner un taxi collectif sans compteur qui s'arrête à la demande, et peut prendre jusqu'à dix passagers, a très logiquement un pluriel **taxis-brousse**. Ces véhicules peuvent s'enfoncer dans LA brousse (... avec des limites, sans doute), mais aucun d'eux n'est une brousse !

Jean-Pierre Colignon

Le saviez-vous ?

Quelques expressions...

Se tenir à carreau

Cette expression, qui signifie « être sur ses gardes », trouve son origine au Moyen Âge dans les donjons où, sur plusieurs étages, se succédaient des pièces de vie et notamment la salle des gardes : le garde se tenait alors à l'angle de la fenêtre, assis sur une pierre sur laquelle était posé un coussin appelé « carreau », destiné à l'isoler du froid de la pierre.

Épater la galerie

Le roi François I^{er} avait la passion du jeu de paume qu'il pratiquait, entre autres, au château de Villers-Cotterêts dans la petite cour du logis. Une galerie permettait alors aux courtisans d'admirer le roi lors de ses parties de paume, d'où provient l'expression *épater la galerie*.

Être collet monté

Catherine de Médicis, l'épouse du futur roi de France Henri II, en 1533, apporte en France plusieurs coutumes de Florence, sa ville natale, notamment ses pièces de tissu blanc appelées « fraises ». Celles-ci entourent le cou. Ce grand col ou collet est renforcé par du carton, du fil de fer ou de l'amidon. Toute la noblesse de cour porte bientôt ce collet, notamment quand la reine devient régente après la mort d'Henri II. Cette mode disparaîtra quelques décennies plus tard. Toutefois, l'expression demeurera pour désigner quelque chose de démodé et, plus tardivement, des personnes ayant une attitude guindée, rigide, prude...

Porter un coup de Jarnac

En 1547, le baron de Jarnac provoqua en duel le roi Henri II qui, par son rang, n'était pas autorisé à combattre. Il se fit alors remplacer par François de Vivonne, fin épéiste du royaume. Au cours du combat, le baron de Jarnac sortit alors une botte secrète en portant un coup sous le genou de son adversaire qui s'effondra. Cette expression désigne alors une manœuvre habile, décisive mais surtout imprévue et, par extension, un geste déloyal.

Suzanne Choquet

L'orthotypographie : une nécessité pleine de finesse

Suite et fin du chapitre « **Prix et récompenses (artistiques, littéraires, scientifiques...)** », extrait du *Dictionnaire orthotypographique moderne** de Jean-Pierre Colignon (voir *DLF* n^{os} 287, 288 et 289).

CAS PARTICULIER : *prix Orange, prix Citron...* Il y a plusieurs décennies, on créa un *prix Orange* et un *prix Citron*, des « labels » destinés, le premier, à récompenser des personnalités aimables, gentilles, conviviales, affables, bienveillantes, et, le second, à persifler des personnes désagréables, malplaisantes, agaçantes...

Ces « prix » sont aujourd'hui beaucoup moins médiatisés que naguère, mais ils sont encore décernés. La graphie la plus usuelle est donc : **un prix Orange, un prix Citron, des prix Citron, des prix Orange...** Quand on parle des personnes lauréates de ce prix, la démarche doit être la même que pour d'autres récompenses, le mot *prix* s'écrit avec une majuscule :

> **Les Prix Orange ont sablé le champagne avec les journalistes, de même que le Prix Citron, qui promet de se montrer moins « ours » à l'avenir. [Cf. : le Prix Nobel a été reçu à la mairie de Tours.]**

N.B. : Attention aux contresens ! Il existe un *prix* [littéraire] *Orange* (du nom de l'opérateur téléphonique).

L'usage est extrêmement flottant pour *prix de Rome, grand prix de Rome, premier prix de Rome...* L'expression *prix de Rome* a désigné, sous l'Ancien Régime, et à partir de la Révolution et de l'Empire, le

concours et la récompense artistique accordée sous forme de bourse d'étude et de séjour à Rome, à ceux qui, en principe, réussissaient le concours. – Minuscule à *prix*, donc, pour le concours, et dans les noms des titres attribués : *un premier prix, un second grand prix...* Du moins est-ce l'orthotypographie la plus usuelle, semble-t-il.

L'usage est hésitant, surtout lorsque l'on parle des titulaires de ces titres. L'unification, établie d'après ce que l'on fait pour *un Prix Nobel, des Prix Nobel* (= les personnes), conduit à écrire, s'agissant des artistes : *un Grand Prix de Rome, des Seconds Grands Prix [de Rome], un Premier Prix...*

Cette démarche est logique, mais conduit à accorder beaucoup de majuscules. Trop, aux yeux de beaucoup de scripteurs, qui préfèrent, eux, s'en tenir à des minuscules (sans guillemets, sans mise en italique) :

> Les deux seconds grands prix de peinture s'extasiaient sur la campagne romaine.

> Ce premier prix de Rome est un sculpteur exceptionnel...

N.B. : Les prix de Rome ont été supprimés en 1968.

Jean-Pierre Colignon

* CFPJ, 2019, 306 p., 28,50 €.



Courrier des internautes

Question : *On entend de plus en plus souvent le verbe « réouvrir » et de moins en moins rouvrir. Je me demande pourquoi.*

Réponse : Ils ont le même sens, « ouvrir de nouveau ». Or le plus récent, « réouvrir », apparu au début du ^{xx}e siècle, semble-t-il, mais resté longtemps d'un emploi marginal, comporte une lettre, et, de son fait, une syllabe, de plus que l'autre. Curiosité, donc : la langue, qui privilégie souvent la brièveté et la simplicité, semble faire là le choix inverse.

La clé du mystère réside à coup sûr dans le nom apparenté, *réouverture*, qu'on a associé pendant des siècles à *rouvrir*. Or, depuis un peu plus de cent ans, ce verbe pourrait avoir été plus ou moins oublié par certains locuteurs qui, familiers du couple constitué par *ouvrir* et *ouverture*, et ayant à l'esprit des verbes comme *réoublier*, *réadapter*..., auraient imaginé qu'à *réouverture* devait correspondre « réouvrir ». La période de la... *réouverture* des magasins, à la suite de la récente crise sanitaire, a probablement favorisé cette évolution.

Question : *Mais qu'en disent les dictionnaires ?*

Réponse : Ils ne sont pas d'accord entre eux. Le *Dictionnaire de l'Académie française* et le Robert ignorent « réouvrir », tandis que le Larousse et le *TLFi* (*Trésor de la langue française informatisé*) l'attestent.

Question : *Que conseillez-vous ?*

Réponse : Continuons d'employer *rouvrir* !

André Choplin

Barbarismes à la mode

Jacquot et les quarante forces de l'ordre

– Allô, monsieur Soupe ? Bonjour, c'est Jacquot. Comment allez-vous ?

Le jeune reporter de Radio 39,5, « la radio qui vous enfièvre », à dire vrai se moquait comme d'un point-virgule de la santé de M. Soupe. Ce qui motivait son appel, c'était le calendrier. On arrivait à la fin décembre et le moment approchait où le fonctionnaire convierait à déjeuner le journaliste. Nos lecteurs qui ont bonne mémoire se rappellent ce rendez-vous trimestriel dans un bistrot proche du ministère de la Laïcité et de l'Éclairage urbain, que Jacquot n'eût manqué pour rien au monde – sauf, bien sûr, pour un repas offert par un personnage plus important dans un restaurant plus huppé.

Comme espéré, M. Soupe l'invita. Sur le chemin du troquet, il réfléchissait à son prochain reportage sur de graves événements survenus dans une petite ville bretonne. On lui avait recommandé de se mettre à la portée des auditeurs, que ses collègues se représentaient, semblait-il, comme des nourrissons gigotant dans leur couche-culotte. Pour évoquer un comportement inchangé depuis l'enfance, il dirait « depuis tout petit » ; il adoucissait « père » et « mère » en « papa » et « maman » ; les promesses n'engageant plus personne, il remplacerait « je vous certifie » ou « je vous jure » par « je vous promets » ; il bannirait « beaucoup » au profit de « plein » : « je sais plein de choses à ce sujet ». Bref, il retrouverait des puérités de langage qu'on délaisse en principe en entrant dans l'âge adulte.

Il arrivait au café-restaurant élu par M. Soupe, qu'il aperçut attablé derrière la vitre, sirotant un Perrier-citron.

– Asseyez-vous, dit le chef du Bureau de terminologie administrative. Quelles nouvelles ?

– Mauvaises, répondit Jacquot. Demain, je dois raconter l'émeute provoquée par une prise de parole du maire de Saint-Benoît-les-Sardines, au sujet du déplacement d'une boîte aux lettres. Il y a eu des blessés. Des gendarmes, des policiers du RAID sont intervenus. Je me demande comment les désigner tous ensemble.

– Pourquoi ne dites-vous pas tout bonnement « la Police » ?

– Ce serait trop simple. Les gendarmes vont protester.

M. Soupe hocha la tête :

– Je vois. Disons : les forces de l'ordre.

– Excellent ! Mais... ils étaient au moins une quarantaine. Je vais dire ça comment ? « La situation a nécessité de faire appel à quarante membres des forces de l'ordre » ? Vous vous rendez compte ? La longueur ? La complication ? Moi à qui on réclame sans cesse de faire court...

Rimbaud des ronds-de-cuir, M. Soupe est l'homme des illuminations. Un frisson électrique le traversa :

– J'ai trouvé ! (Il marqua une pause.) Autrefois, pour désigner un soldat des bataillons d'Afrique, on utilisait dans le langage populaire un raccourci métonymique : un « bat' d'Af' ». De nos jours, un membre des compagnies républicaines de sécurité est familièrement baptisé « CRS ». Suivez-moi bien. (Jacquot prit un air inspiré.) Bien entendu, le sigle *CRS* perd l'identité déclinée dans le nom complet. Son anonymat d'initiales dont l'origine s'efface de nos mémoires lui confère une souplesse d'emploi indéfinie : si l'on parle de « quarante CRS », cela ne soulève aucune difficulté.

Jacquot, sourcils froncés, menton appuyé sur le poing, offrait l'image de l'attention la plus soutenue. M. Soupe avala une gorgée de bulles citronnées et poursuivit son raisonnement :

– Les bat' d'Af', c'est déjà une autre affaire. Je puis me tromper, mais je ne crois pas qu'il soit jamais venu à qui que ce fût l'idée de dire : « Trois cents bat' d'Af' ont été engagés dans cette opération. » Trop du sens complet demeure dans l'abrégé pour qu'on puisse en faire ce qu'on veut. La métonymie a ses limites. La généralité vague dont s'agrandissent le mot ou la locution représentatifs ne supporte

aucune particularité de circonstance. Vous dites : « Contre cette mesure impopulaire, la rue proteste », mais non : « une grande rue encombrée de poubelles proteste ». D'accord ?

– Reçu dix sur dix.

– Eh bien, vos forces de l'ordre vont permettre à vos confrères et à vos auditeurs une magnifique avancée rhétorique. Les « forces de l'ordre », n'est-ce pas, sans que nous en ayons clairement conscience, se présentent à l'esprit avec toute une charge d'énergie invisible et impalpable portée par le mot « forces », à laquelle s'ajoute la légitimité redoutable de la puissance publique... Nous sommes dans l'Idée pure, excluant toute contingence matérielle.

M. Soupe émit un long ricanement qui lui secoua le buste et fit onduler sa cravate. Sans trop chercher à entrer dans le labyrinthe de sa pensée, Jacquot le regardait avec admiration. Son interlocuteur poursuivit :

– À ces « forces », la figure de style appelée « métonymie » peut bien sûr s'appliquer si l'on se cantonne dans leur généralité abstraite : « Les forces de l'ordre interviennent ». Mais si l'on y adjoint une précision de quantité, on bascule de l'abstrait dans le concret et la figure devient cacologique, comme serait cacophonique un bruit de lavabo dans une sonate de Beethoven !

Un large sourire écarta ses joues. Il se pencha vers le journaliste.

– Dans votre récit, vous allez glisser :

« Grâce à l'intervention de quarante forces de l'ordre... » Hein ? C'est presque aussi beau que la phrase de M. Prudhomme : « *Le char de l'État navigue sur un volcan.* » Et puis... nous attendrons.

Ils attendirent. Nous



attendîmes tous. L'expression n'eût pas été plus aberrante si Jacquot avait lancé sur les ondes : « La Maison Blanche, dont la toiture est en réfection partielle, prépare une riposte au Kremlin. » Pourtant elle passa de gosier en oreilles et d'oreilles en gosiers sans provoquer la moindre hilarité. Puisqu'on les dénombrait, chacune des personnes chargées de la sécurité des citoyens était devenue « une force de l'ordre ».

M. Soupe se frottait les mains : « Quand les journalistes ne comprennent même plus ce qu'ils disent, marmonnait-il en écoutant la radio, c'est vraiment que l'idiome franchouillard est mal-en-point ! »

Michel Mourlet

Heureuse initiative

On se souvient qu'en rebaptisant Pantin en Pantine, la municipalité de cette banlieue avait fait preuve d'une réelle intelligence et d'un grand courage à suivre le vent. Cet exemple doit être suivi. Paris deviendra Parise et Lyon, Lyonne. On s'intéressera aussi au sort de Bordeaux, qui deviendra Bordelles, avec un s au bout puisque l'*x* de l'ancien Bordeaux montre un pluriel, il faut tout de même respecter la grammaire. Strasbourg deviendra Strasbourge, quoique bourge fasse un peu trop archaïque, guindé, moisi, on dira donc Strasbobo.e.

Bernard Leconte

La double négation

Comme en algèbre, où « $- \times - = +$ », la double négation ramène au positif et correspond à une affirmation.

Exemples médiatiques d'erreurs

« ... des cours pour apprendre à parler fort, **à ne pas** être d'accord avec **personne**... » (Laurent Ruquier, évoquant l'« École Mélenchon », sur France 2, le 3 février 2018, dans « On n'est pas couché », à 23 h 59.)

Remarque : ce qui revient plus ou moins à **être d'accord** avec **tout le monde**.

Corrections : « ... **à ne pas être d'accord avec quiconque**... » ou « ... **à n'être d'accord avec personne**... »

* * *

« *Je ne doute pas une seconde qu'il ne va pas se passer quelque chose...* » (Julien Courbet, sur RTL, le 15 février 2018, dans « Ça peut vous arriver », à 10 h 4.)

Remarque 1 : l'animateur veut laisser entendre qu'il est « certain que les choses vont bouger ». Mais, les négations s'annulant, on comprend qu'il « doute » au contraire « qu'il va se passer quelque chose ».

Correction : « **Je ne doute pas une seconde qu'il va se passer quelque chose**... »

Remarque 2 : à la rigueur, le verbe **croire**, affecté de la même **double négation**, aurait pu exprimer ce qu'il voulait dire :

« **Je ne crois pas** une seconde qu'il **ne va pas** se passer quelque chose... »

Ce qui s'explique bien entendu par le sens opposé des deux verbes, **croire** et **douter**.

Ah ! Le français !

Jean-Claude Auzoux

Mode des mots (5)

Des anglicismes jargonnesques

Chaque année, plusieurs centaines de mots nouveaux font leur apparition au fil des inventions, innovations ou découvertes. Ils sont souvent d'origine anglo-américaine. La Commission d'enrichissement de la langue française a pour mission de définir et nommer en français tous ces concepts nouveaux, afin d'adapter le vocabulaire aux besoins d'une communication accessible au plus grand nombre. Dans ce domaine, la rapidité et la réactivité sont évidemment essentielles afin d'éviter qu'un anglicisme ne se généralise au détriment d'un équivalent français. Ainsi le mot *hashtag*, qui s'est diffusé aussi rapidement que l'usage de Twitter et dont l'équivalent français **mot-dièse**, apparu plus tardivement, peine à s'imposer¹.

Il est cependant certains mots anglais qui apparaissent inopinément alors que des équivalents français existent depuis toujours. Ainsi **débunker** (de *debunk*) : « Une experte en champignons de l'Institut Pasteur débunke le cordyceps de la série The Last of Us (BFM) » ; « Notre expert entend vos inquiétudes concernant la mode et est prêt à débunker ces vraies fausses idées » (ELLE). Qui connaît ce verbe en dehors des professionnels et habitués des médias et d'internet ? *Débunker* a été adopté à la place de **démythifier** par des communicants plus soucieux de pseudo-modernité que de profondeur. Signalons que la richesse des nuances, qui caractérise notre langue mais pas nos publicitaires et folliculaires, complète cette définition par trois autres verbes : **démystifier**, **éventer** ou **discréditer**.

Autre exemple : **tote bag**. « Après la présentation de la commune, [...] un tote bag a été remis à chacun » (La Montagne) ; « Initiation à la couture : couture d'un totebag » (Dernières Nouvelles d'Alsace). On se demande quel est l'intérêt de ce mot qui désigne tout simplement un **sac** ! Il serait temps que les initiateurs de ces éléments de jargon

comprennent que ces termes irritent la majorité des Français et nous ridiculisent aux oreilles des anglophones.

Pierre Gusdorf

1. Voir à ce sujet l'article d'Alain Sulmon « Hashtag et QR code » puis celui de François Verschaeve « Réponse rapide » dans les numéros 288 et 289.

Qui est « on » ?

« On vient, on vient », s'écrie le gardien en s'approchant du portail.

ON = JE

« Alors on a obtenu le tableau d'honneur ! », dit le grand-père, félicitant son petit-fils

ON = TU

« On a souvent besoin d'un plus petit que soi », conseille le proverbe.

ON = n'importe qui, quelqu'un, IL, ELLE

« Aujourd'hui on a fait de l'escalade », écrit le jeune garçon à ses parents.

ON = NOUS

« Demain que fera-t-on ? », demande l'hôtelier à ses clients.

ON = VOUS

« Après deux jours de négociations, on a signé le contrat », écrit le journaliste.

ON = ILS (les négociateurs), **EUX, ELLES.**

Philippe Jullian-Gaufrès

Délégation du Gard

Aux Champs-Élysées

Souvenez-vous... Le Comité Champs-Élysées a fait appel au romancier et journaliste Rachid Santaki, fondateur de La Dictée géante, pour qu'il invite tous les Français à participer, le dimanche 4 juin, à la plus grande dictée du monde en plein air, sur la plus belle avenue de Paris.

Une dictée géante



Sur la partie la plus haute des Champs-Élysées, fermée à la circulation (photo), une immense toile de 102 mètres carrés (pour renvoyer à tous l'image des lecteurs successifs) a été posée devant l'Arc de triomphe, 1 700 tables et autant de chaises ont été installées. Sous un soleil de plomb, plus de 5 000 écoliers d'un jour, de toutes conditions,

de tous âges y compris des enfants (photo), vont tester leur orthographe.

Au programme, trois dictées de 1 700 participants chacune, proposant un extrait :

- des *Lettres de mon moulin* : « La Mule du Pape », d'Alphonse Daudet, lu par Augustin Trapenard ;
- d'*Une fille en colère sur un banc de pierre*, dernier roman de Véronique Ovaldé, lu par l'écrivaine française Katherine Pancol ;
- du *Dictionnaire amoureux de l'Ovalie* de Daniel Herrero, lu par



Pierre Rabadan, adjoint aux sports de la Ville de Paris et ancien troisième ligne aile au sein du Stade Français.

Non seulement cette dictée, installée sur 6 600 mètres carrés, a marqué le printemps parisien, mais elle a aussi permis de collecter de nombreux ouvrages dans des boîtes à livres au profit de Bibliothèques sans frontières.

Corinne Mallarmé

Legs protestant

Ce que la langue française doit aux protestants

C'est un fait peu connu (ou reconnu) mais les protestants ont joué un rôle considérable dans l'évolution et la diffusion de la langue française. Tout part du XVI^e siècle lorsque Jean Calvin (1509-1564), en 1541 à la suite de Martin Luther (1483-1546), lequel a lui aussi fortement influencé la syntaxe et la sémantique d'unification de la langue allemande, et d'Ulrich Zwingli (1484-1531), lorsque Jean Calvin, donc, publie en français l'*Institution de la religion chrétienne*.

Cet ouvrage, on ne le sait pas assez, est un monument de la langue française. En effet, se distinguant des écrits en latin, Calvin innove en proposant des phrases courtes contrairement aux phrases latines, avec une syntaxe claire (sujet - verbe - complément), volontairement simple pour être accessible au plus grand nombre, tandis que les ouvrages rédigés en latin à l'époque dans la religion catholique restaient un domaine complexe réservé aux clercs.

Calvin va plus loin en francisant de nombreux mots pour leur donner une cohérence avec la prose française : par exemple, il invente les mots

sagesse au lieu de *sapience*, pensée au lieu de *cogitation*, témoignage au lieu de *testification*, etc. (exemples repris de *L'Histoire de la langue française* parue chez Hatier en 2022 sous la direction de Jean Pruvost).

À sa suite, de nombreux intellectuels protestants joueront un rôle décisif dans l'évolution de la langue française, comme l'imprimeur Robert Estienne (1503-1559). Calvin va également faire bouger les lignes de notre langue en contraignant les défenseurs de l'Église catholique à se mettre aussi à la rédaction en français. Toujours dans *L'Histoire de la langue française*, l'auteur précise que « sans Calvin, des auteurs comme Montaigne ou Blaise Pascal n'auraient pas pu écrire de la même manière ». Et, bien sûr, la parution de la Bible et d'autres ouvrages religieux en français va favoriser l'apprentissage de la lecture et de l'écriture au sein de la population protestante qui saura lire et écrire bien plus précocement que les catholiques qui, eux, pendant longtemps, ne bénéficieront pas d'un accès direct à la totalité de la Bible.

L'histoire de la langue française portée par les protestants ne s'arrête pas là. En effet, au XVII^e siècle, après la révocation de l'édit de Nantes en 1685, de nombreux protestants, plusieurs centaines de milliers, vont émigrer et s'installer dans les pays protestants limitrophes : la Suisse, l'Allemagne, les Pays-Bas (Provinces-Unies à l'époque), l'Angleterre. Espérant leur retour, les protestants vont garder un lien puissant avec leur langue natale au point qu'ils vont contribuer à la propagation massive de la langue française dans toute l'Europe. « L'exil des protestants est le premier moment de l'histoire où le français se diffuse en Europe comme langue de culture, c'est-à-dire une langue non maternelle utilisée pour des usages savants ou littéraires », nous précisent encore les auteurs de *L'Histoire de la langue française*. Partout où les protestants s'installent, des écoles et des foyers culturels francophones vont participer à la diffusion de notre langue. À titre d'exemple, on peut citer le lycée français de Berlin, premier lycée français de l'étranger, fondé en 1689 sous l'égide du prince-électeur Frédéric I^{er} de Prusse, ce qui rappelle que les protestants sont à l'origine des quelque 500 lycées français de

l'étranger existant aujourd'hui dans le monde (premier réseau scolaire mondial). Ce lycée de Berlin, financé par les Allemands, existe depuis près de 350 ans et n'a jamais fermé ses portes depuis sa création : il a continué à fonctionner sans interruption pendant l'épopée napoléonienne, la guerre de 1870, la Première Guerre mondiale et même sous le III^e Reich. Aujourd'hui encore, il est en bonne partie subventionné par l'Allemagne (de nos jours, il existe neuf autres lycées français en Allemagne qui, eux, n'ont jamais bénéficié de cette manne financière germanique).

Et nous arrivons à la fin du XVIII^e siècle, en 1782 précisément. C'est en effet à cette date que l'Académie de Berlin, preuve du rayonnement international de notre langue, lance – en français – un concours international avec la question suivante : « **Qu'est-ce qui a fait de la langue française la langue universelle ?** » Deux candidats enlèvent ex aequo le premier prix : l'Allemand Johann Christoph Schwab (1743-1821) et le Français Antoine de Rivarol (1743-1801). Leurs deux thèses sont différentes : pour Schwab, c'est principalement la prédominance démographique, économique et militaire de la France qui explique la prépondérance de sa langue ; pour Rivarol, ce sont ses qualités littéraires de clarté et de rigueur qui justifient son universalité.

Puisque le jury de l'Académie de Berlin n'a pas tranché entre les deux démonstrations mais les a toutes les deux validées en les récompensant, nous accorderons aux protestants le bénéfice des deux thèses : ils auront contribué au rayonnement et à la promotion de notre langue en s'installant – contraints et forcés malgré l'interdiction qui leur en était faite – dans les pays qui les accueillait, mais ils auront aussi participé à son évolution et à son enrichissement notamment par la démarche de francisation des textes fondateurs.

Alain Sulmon

Délégation du Gard

Succès international

2023 : année des premiers milliards de vues des chansons en français sur « YouTube »

Dans le dernier numéro de *DLF*, nous avons relaté l'atteinte du stade symbolique du premier milliard de vues pour une vidéo musicale d'une chanson en français sur la plateforme américaine d'audience mondiale : celle de *Dernière danse* (2013), morceau pop aux sonorités orientales de la chanteuse française Indila, le 19 mai. À la fin de l'article, nous avons annoncé le dépassement le 27 août du milliard de visionnages d'une autre vidéo musicale d'une chanson de langue française : *Papaoutai* (2013), titre de musique house aux sonorités africaines (percussions et guitares de rumba congolaise) de Stromae, auteur-compositeur et producteur belge francophone, bruxellois d'origine rouandaise. C'est la première fois qu'une vidéo musicale d'un morceau belge dépasse le milliard de vues sur la plateforme. La mise en exergue de la danse dans une vidéo très colorée contribue sans aucun doute à son succès.

Comme pour Indila en sa qualité de chanteuse française, on peut observer qu'aucun interprète belge chantant en anglais n'a atteint ce résultat. Ce constat pose incontestablement la question du recours systématique à l'anglais depuis 2006 par la Belgique au Concours Eurovision de la chanson à l'exception d'un morceau présenté avec un titre en français cette année-là et en langue imaginaire en 2008.

L'atteinte du milliard de vues pour *Papaoutai* confirme l'audience du titre un peu plus de dix ans après sa mise sur le marché le 13 mai 2013. Il fut souvent un grand succès selon les classements officiels hebdomadaires des ventes de titres disponibles, tant dans les pays et territoires francophones qu'en dehors de cet espace : premier en France et en Belgique francophone, deuxième au Luxembourg ainsi

qu'en Suisse francophone et quatorzième au Québec ; deuxième aux Pays-Bas, troisième en Autriche et en Belgique néerlandophone, quatrième en Finlande ainsi qu'en Suisse (en sa qualité de pays plurilingue), sixième en Allemagne, dixième en Italie, vingt-sixième en Slovénie, vingt-neuvième en Hongrie, trente-sixième en Espagne et soixante-dixième au Canada (comme pays officiellement bilingue).

Le 14 septembre, une autre chanson atteignait le milliard de vues : le morceau électro-pop *Ego* (2015) interprété par l'auteur-compositeur, disc-jockey et producteur français Willy William.

Comme pour *Papaoutai* et *Dernière danse*, le milliard de vues confirme l'audience du titre cette fois-ci huit ans jour pour jour après sa parution le 14 septembre 2015. Il rencontra également le succès selon les classements officiels hebdomadaires des ventes de titres disponibles comme cités ci-dessus. Dans les pays et territoires francophones : troisième en Belgique francophone, douzième en France et dix-neuvième en Suisse francophone. En dehors de cet espace, dixième aux Pays-Bas, seizième en Belgique néerlandophone, dix-huitième en Hongrie et en Italie, ainsi que soixante-quinzième en Suisse.

En cette fin d'année, un nombre non négligeable de vidéos musicales de chansons en langue française comptent plusieurs centaines de millions de visionnages. L'atteinte emblématique du milliard de vues semble à court terme difficile à envisager. La chanteuse Aya Nakamura, malienne au temps de *Djadja* (2018) et titulaire de la nationalité française depuis mai 2021, pourrait y parvenir fin 2024 ou en 2025 avec ce titre : la chanson enregistrait 943 millions de visionnages au 2 décembre 2023.

Jean-Claude Amboise

L'exonymie

Plus facile qu'une définition théorique, un simple exemple : *Parigi* est l'exonyme italien de *Paris*.

Au sortir du second conflit mondial, sous impulsion américaine, fut créé dans le cadre de l'ONU, un organisme, le Groupe d'experts des Nations unies pour les noms géographiques, GENUNG. L'objectif était d'uniformiser au niveau mondial la nomenclature des noms de lieux. Au motif de faciliter la communication : un unique nom par lieu, pour tout le monde.

C'est dans ce contexte qu'est apparu, vers 1970, le concept d'**exonyme** pour désigner toute forme étrangère au nom local. Bien que parfaitement utopique, ce projet s'est imposé comme norme.

Traditionnellement, chacun utilise, comme pour chaque chose, les noms géographiques dans sa langue.

En français ces noms sont de différents types.

Un **nom traditionnel** peut être complètement différent du nom local (*Allemagne, Chine*), parfois transmis par une autre langue (*Japon*, du chinois par le portugais).

Quand les éléments sont motivés, la **traduction** s'impose (*Forêt-Noire/Schwartzwald, États-Unis*).

Des formes voisines ont une origine commune (*Londres/London*).

La **francisation** peut n'être que partielle, par traduction des génériques et transposition des suffixes (*Tchéquie/Česko*), et naturellement par adaptation au système phonétique et orthographique.

La **transcription**, qui consiste à adapter au plus proche de l'oral, s'applique aussi bien aux noms venant de langues sans écriture que de celles utilisant différents systèmes, idéographiques, syllabiques, et autres alphabets. La prononciation ne peut pas être identique, chaque langue ayant un système phonétique propre, et, pour l'écrit, un système orthographique qui affecte aux lettres des valeurs différentes. Les plus anciens sont plus ou moins approximatifs (*Autriche/Österreich*).

L'adoption de la forme écrite étrangère ne résout rien. L'usage commun de l'alphabet latin fait illusion. *Pérou/Perú* est transcrit, tandis que *Cuba*, identique à l'écrit, se prononce à la française.

La diversité des appellations selon la langue est naturelle. Par exemple, dans l'empire austro-hongrois, à l'entrée d'une ville on indiquait son nom dans chaque langue utile. Ils étaient parfois très différents, tous étant endonymes, puisque d'usage local.

Le développement du **mouvement national** au XIX^e siècle s'est accompagné du sentiment que nommer le lieu était un mode d'appropriation. Les nouveaux États-nations pour manifester leur souveraineté sur leur territoire imposent la toponymie dans leur langue, particulièrement contre celle de l'ancienne puissance. Ce courant s'est cristallisé à la fin des deux guerres mondiales. Plus que symbolique, la restructuration de la carte politique s'est souvent accompagnée de transfert de populations. On ne condamnait pas encore le « nettoyage ethnique », on l'organisait. Nous avons cependant gardé l'usage de noms historiques (*Austerlitz/Slavkov u Brna, Auschwitz/Oświęcim*).

Pour des raisons analogues, le même mouvement a suivi la **décolonisation**. Le premier pays indépendant a rejeté son nom issu de la traite, *Côte de l'Or/Gold Coast*, pour s'attribuer le nom du plus ancien prestigieux empire, le *Ghana*, pourtant sans lien territorial. Tous ne l'ont pas fait (*Côte d'Ivoire*). Le nettoyage toponymique est toujours en cours, au risque de perte de mémoire et de repères.

La chasse à l'exonyme par l'organisme international, discrète mais efficace, a imposé des processus universels, à commencer par l'adoption systématique du nom sous sa forme écrite des langues employant l'alphabet latin, y compris les romanisations sans usage courant (pinyin chinois)¹. Cet impératif de conception primaire ignore les incompatibilités, notamment les signes diacritiques, qui sont hermétiques, dont la fonction est pourtant la même que celle des lettres, elles-mêmes pas moins hermétiques, puisque leur valeur est spécifique à l'orthographe de chaque langue.

1. « Pékin : DLF n° 227.

Pour les langues avec un autre alphabet, a été imposée la **translittération**, qui consiste en une transposition lettre à lettre, avec, bien entendu, les mêmes tares. L'examen critique des systèmes de translittération demanderait de longs développements.

Il nous a fallu céder, malgré l'aberration d'un tel système. Comme par hasard, c'est la forme adoptée pour l'anglais qui devient la forme internationale. C'est ainsi que nous furent imposés, par exemple, l'absence d'accents sur le *e*² et le remplacement de *ou* par *u*.

C'est une forme insidieuse d'impérialisme linguistique. À la différence de la plupart des autres langues qui transcrivent, l'anglais, constitué par agglomération des vocabulaires de différentes langues (germaniques et romanes), prend le mot d'origine étrangère, tel quel sous sa forme écrite, quitte à le rendre méconnaissable à l'oral. Ce qui explique l'hétérogénéité et l'incohérence de son orthographe.

Il est vite apparu qu'imposer le même nom dans toutes les langues revenait à ignorer et nier la diversité linguistique et la valeur historique et patrimoniale des noms dans chaque culture. Il a donc été concédé de se limiter à l'interdiction de créer de **nouveaux exonymes** (en attendant de supprimer les anciens). Toujours aussi abusif ! Plus le droit de créer dans notre modèle pour désigner les réalités nouvelles (*Tchéquie, Soudan du Sud*).

Il semble que la doctrine puisse évoluer radicalement : passer de « un nom par lieu » à « un nom par langue ». Restera à rétablir la cohérence de notre système. Les formes abusivement imposées pendant des décennies ne peuvent pas être considérées comme l'usage normal en français.

Et si le concept d'**exonyme** n'était que l'outil servant à contester que chacun puisse s'exprimer dans sa propre langue pour désigner le monde ? Il suffirait alors de dire que *Parigi* est le nom de *Paris* en italien.

Ange Bizet

Délégation de l'Yonne (ADELFY)

2. « Nigéria » : DLF n° 225.

Tableau d'horreurs



Premier ministre

Service
d'information
du Gouvernement

– Le Service d'Information du gouvernement (SIG) publie sur internet, sous le titre « Système de design¹ de l'État », des règles graphiques et éditoriales, pour les textes publiés par l'Administration. On note la recommandation suivante : « *Il serait techniquement possible d'utiliser le sélecteur de langue pour un site en deux langues. Cependant, en vertu de la loi n° 94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française, et conformément à la politique gouvernementale constante en faveur du plurilinguisme, nous recommandons fortement de proposer une traduction en deux langues au moins².* » Nous nous demandons pourquoi la double traduction n'est pas simplement imposée comme le veut l'esprit de la loi dont l'État français devrait être le plus zélé promoteur.



– La Poste confirme son glissement progressif dans l'anglicisation bâtarde de sa communication. C'est maintenant sa filiale *MA FRENCH BANK* qui publie une plaquette de tarifs

dénommée « *La French plaquette tarifaire* » et comportant la description des différents services proposés. Les clients peuvent obtenir des cartes de débit « *Green* » et « *White* ». Ils peuvent ouvrir un compte « *WeStart* » et bénéficier des services « *Let's Cagnotte* », « *We Partage* » et « *Mon Cashback* ». Et cette banque ose se prévaloir de sa nationalité française dans son intitulé!

– L'académie de Rennes, ainsi que d'autres académies, organise des stages d'initiation à la programmation logicielle pour les jeunes filles de 11 à 18 ans. Ces stages, destinés à attirer la gent féminine vers les métiers informatiques, sont parrainés par le ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances (ouf !). Nul ne retrouvera à redire sur ce but louable, mais comment ce ministère a-t-il accepté que ces stages fussent baptisés « *GIRLS CAN CODE!* »? Encore une fois, un ministère français montre son désintérêt pour notre langue et son mépris des lois de la République.



Marceau Déchamps

1. *Design* est traduit officiellement sur FranceTerme par « conception, stylisme »...
2. Souligné par nous.

Tableau d'honneur



– « *Il y en a marre de l'anglais ! Ces étudiants du soir qui se passionnent pour les langues rares.* » C'est sous ce titre que *Le Figaro* numérique du 19 octobre développe un article consacré à des étudiants qui fréquentent l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO). Que ce soit pour retrouver la langue de leurs ancêtres ou par intérêt culturel, ces étudiants s'engagent avec enthousiasme dans l'étude de langues africaines, asiatiques, minoritaires ou anciennes. Ils participent ainsi au maintien du plurilinguisme et à la préservation du patrimoine linguistique mondial, tout en maintenant et promouvant l'emploi de la langue française.



– Le site CNN Hong Kong a donné, le 21 septembre, l'information suivante : « *Dans un avis publié le 20/09, l'université Xi'an Jiaotong, située dans la capitale de la province du Shaanxi dans le nord de la Chine, a déclaré que les étudiants n'auraient plus besoin de passer un test d'anglais pour obtenir leur diplôme*

de licence. » L'annonce a fait grand bruit sur les réseaux sociaux chinois, de nombreuses personnes saluant cette décision et appelant d'autres universités à faire de même. Cela nous conforte dans notre détermination à exiger de la part de nos dirigeants l'abrogation de la loi instituant un test d'anglais préalable à la délivrance des diplômes de l'enseignement supérieur. Les Chinois nous donnent de l'espoir.

– Une émission hebdomadaire de France Info, présentée par Julien Pain, s'intitulait il y a encore quelque temps « *Vrai ou fake* ». Grâce aux protestations des militants et à l'intervention de l'AFRAV¹ qui avait engagé un contentieux, le titre a été francisé en « *Vrai ou faux* ». Cette victoire peut paraître modeste au regard des nombreuses et importantes agressions perpétrées contre notre langue, mais elle prouve que les actions militantes ne sont pas sans effet. Réagissons encore et toujours, il n'y a pas de petites victoires.

Marceau Déchamps

1. Association francophonie avenir.

Instruire pour Jean-Joseph Julaud

Invité d'honneur, le 12 octobre 2023 (voir p. II), Jean-Joseph Julaud nous a conté la belle histoire de l'élaboration de son *Petit manuel à l'usage de ceux qui doutent* (First Éditions, 2022, 240 p., 16,95 €). Il nous a fait vivre également l'aventure de la production de ses divers ouvrages pour les Nuls. La voici.



© Eric Fougère, agence Corbis.

La collection « *For Dummies* » est née aux États-Unis en 1990. Le tout premier livre avait pour titre *MS-DOS for Dummies*. En 1999, les éditions First ont fait l'acquisition de la licence, traduisant « *For Dummies* » par « Pour les Nuls ». En 2001, je publie le premier titre en français : *Le français correct pour les Nuls*. Deux ans plus tard, mon éditeur me demande : « *Accepterais-tu d'écrire L'Histoire de France pour les Nuls ?* » Je refuse parce que c'était un travail énorme, parce que c'était périlleux, parce que l'histoire était la propriété de l'Université, qui avait substitué à la narration, à ce qu'on appelle la petite histoire qui fonde la grande, des batailles d'idées assorties de systématisations dont le grand public se détournait. Tout cela était fort utile sans doute, mais parfois les historiens oublient de jouer leur rôle essentiel : le partage de leurs connaissances avec le plus grand nombre, au moyen d'un langage simple et accessible.

J'avais associé à ce projet un de mes amis, inspecteur d'académie, qui m'avait dit au mois de juin : « Je veux bien y participer. » Et, au mois de septembre : « Je ne veux plus. » Le père Grandet, quand il voulait se débarrasser d'une affaire, disait : « *Ma femme m'a dit que ce n'était pas une*

bonne affaire. » Mon ami a commencé : « *Ma femme m'a dit que...* » J'ai compris le message.

Je suis donc retourné chez mon éditeur pour lui signifier mon refus : « Je ne pourrai pas, c'est presque insurmontable », d'autant plus qu'en même temps Le Cherche Midi me demandait un autre roman. Mon éditrice, qui était au rez-de-chaussée, téléphone au P-DG qui descend dans le bureau de son adjoint au premier étage.

J'ai été enfermé dans ce bureau pendant une heure au cours de laquelle tous les deux ont avancé beaucoup d'arguments. Je les déclinai à chaque fois jusqu'à cet argument décisif, et pour moi imparable, car, en réalité, je brûlais d'envie de tenter l'aventure : « *Tu as carte blanche. Tu fais ce que tu veux, tu écris l'histoire comme tu l'entends.* » La confiance qu'on m'offrait a décuplé mon énergie ; raconter la grande et la petite histoire, c'était, plus qu'un boulevard, une autoroute vers le passé.

J'ai accepté. Je me rappelle le porche du 27 rue Cassette où étaient situées les éditions First, un charmant hôtel particulier. Quand je l'ai franchi, c'est comme si la voûte de pierre m'était tombée sur la tête. Je suis reparti dans la rue, courbé sous le poids d'une responsabilité écrasante. Il a fallu que je me redresse et c'est ce que j'ai fait parce que le délai était très court : il fallait rédiger 400 pages avant le mois de mai suivant. Mon fils m'annonce au mois d'octobre qu'il se marie au Mexique. Il fallait donc faire ce voyage. Il y a eu d'autres imprévus, tel celui du départ de mon éditrice chargée du projet.

J'ai alors fait cavalier seul jusqu'en mars 2004 où j'ai demandé si la nouvelle éditrice pouvait lire ce que j'avais écrit. Elle n'a été nommée qu'en mai où je lui ai apporté mon manuscrit achevé... Il pesait 3,600 kg, comme un nouveau-né. Mais il y avait un problème : au lieu de 400 pages, j'en avais écrit 800 ! Après un moment de surprise proche de la stupéfaction, mon éditrice a décidé de le publier sans rien en retrancher (je l'en remercie encore aujourd'hui).

C'était le plus gros volume de la collection « Pour les Nuls ». Que s'est-il passé ensuite ? Le livre est paru le 18 août. Vous savez ce qu'est une « mise en place » dans le domaine de l'édition : si elle s'élève à 2000 ou

3 000 exemplaires, vous avez des chances de vendre des livres. Si vous avez une mise en place de 1 400 exemplaires, comme c'était le cas pour *L'Histoire*, la semaine d'après on n'en parle plus. Au bout d'une semaine, les libraires de France et de Navarre ne cessaient d'appeler pour qu'on leur envoie de nouveaux livres, mais le stock était épuisé !

Quelqu'un avait prévu cette situation avant la parution du livre : « *Faites attention ! Votre livre va faire un tabac.* » Qui était-ce ? Eh bien, c'était l'imprimeur. Pourquoi l'imprimeur ? Parce qu'il avait vu près de ses machines les ouvriers se faire happer par la lecture des pages qu'ils vérifiaient ! Et tous avaient demandé un livre à la fin de l'impression.

À Noël 2004, nous avons atteint cent dix mille exemplaires ; aujourd'hui, vingt ans plus tard, toutes éditions confondues, nous avons dépassé un million. L'année suivante, en 2005, j'ai écrit, dans la même collection, *La Littérature française*, puis *La Géographie française*, *La Poésie française*, *La Dictée...* et des dizaines d'autres livres pour la même maison. J'ai vécu vingt-cinq ans de bonheur avec les éditions First, un bonheur qui toujours se poursuit : j'y étais encore tout à l'heure.

Jean-Joseph Julaud, écrivain (biographie détaillée dans le numéro 241 de *DLF*, 3^e trimestre 2011).

Parmi ses œuvres publiées depuis : *La Dictée pour les Nuls*, *Le Cheval en 100 poèmes* (2011), *Ça ne va pas ? Manuel de poésie-thérapie*, *Le français pour les Nuls juniors* (2012), *Les Châteaux forts*, *Cent poèmes entre chiens et loups* (2013), *Les plus beaux poèmes d'Apollinaire*, *Les Fleurs du mal*, *Baudelaire. Poèmes commentés*, *Les Malchanceux de l'Histoire de France* (2014), *Les Plus Beaux Poèmes de Victor Hugo*, *50 questions autour du français*, *Histoires extraordinaires de chats et autres animaux* (2015), *Conjuguer sans fautes pour les Nuls*, *Les Grandes Dates de l'Histoire de France pour les Nuls*, *Les Fables de La Fontaine* (2016), *La Poésie de Jean Orizet*, *La Conjugaison pour les Nuls*, *10 règles de français pour 99 % de fautes en moins* (2017), *50 idées reçues sur l'Histoire de France* (2019), *Dans la tête des poètes*, *Le Petit Livre de la grammaire facile*, *L'Esprit des mots* (2021), *1000 ans d'histoire autour du monde*, *Petite Anthologie de la poésie féline*, *Petit manuel à l'usage de ceux qui doutent* (2022), *L'Histoire de France en 100 événements pour les Nuls*, *Le Grand 365*, *100 % culture générale* (2023). Sans oublier les 10 tomes de *L'Histoire de France pour les Nuls en BD*.



Nouvelles publications



DICTIONNAIRE DU VIN, DE LA BIÈRE ET DU CHAMPAGNE, CULTUREL ET ANECDOTIQUE

de Jean Pruvost

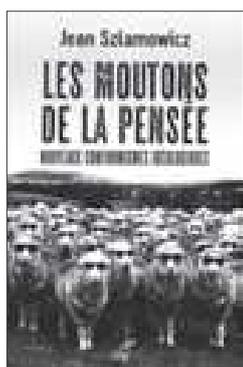
Éditions Honoré Champion, 2023, 686 pages, 28 €

Éblouissant, pétillant, roboratif et passionnant, ce *Dictionnaire du vin, de la bière et du champagne* est une merveille. Ce n'est pas étonnant : son auteur est Jean Pruvost, notre vice-président, grand amateur de dictionnaires et spécialiste de ces innombrables volumes qui réunissent la quintessence de toutes les sciences et de toutes les curiosités. En particulier, ici, le savoir-faire des éleveurs de vins, des compositeurs de brassin ainsi que des remueurs de nectar à bulles. Sublimé avec autant d'art les ennoblissements de notre « sœur

l'eau » sans laquelle aucune vie n'est possible, en nous faisant accéder aux secrets du produit de la vigne, aux nuances blondes et brunes de la bière qui réjouit toutes les familles et non plus seulement dans les pays du Nord mais aujourd'hui dans tous les pays du monde, quelle merveille !

Quel travail admirable et minutieux que de livrer à un très vaste public les mystères de ces boissons courantes ou festives ! Impossible de se lancer dans une telle entreprise sans recourir à un nombre considérable de sciences aussi variées que la géologie, la météorologie, la chronologie, la philologie, l'économie, l'art de la terre (fragiles amphores) ou le moderne et vilain conditionnement au nom latino-anglais de *cubitainer* ; sans oublier le fisc, les capsules et les taxes qu'il impose et, par honnêteté, sa chasse à la fraude. Goûtez et regardez : les crus ont leur identité, chaque terroir sa personnalité. Les bouquets différents charment le nez, les couleurs parlent à l'œil et la dégustation tire les conclusions.

Écrivains et poètes ont souvent trouvé leur inspiration dans la dive bouteille et, bien avant Rabelais, Bacchus figurait parmi les dieux, tandis que Silène, par ses excès, faisait la mauvaise réputation du jus de la treille. Dresser la liste de ceux qui ont célébré le vin et les vertus des boissons qui réjouissent le cœur de l'homme est une gageure. Parler du vin après Noé, de la bière, qu'elle soit *pils* allemande, *Mort subite* ou *gueuze lambic* de Belgique, ou du champagne brut, sec, demi-sec ou rosé, c'est toujours évoquer un bienfait qu'il faut raisonnablement honorer. Illustré d'anecdotes piquantes, de souvenirs historiques, de proverbes français ou étrangers, ce dictionnaire est plein d'attraits et de charmes. Ordonné par l'humble et merveilleux ordre alphabétique, ce volume nous offre, entre le jéroboam et la fillette, tous les aspects de ce triple trésor liquide qui émoustille ou console les profondeurs de l'âme et de l'esprit. **Jacques Dhaussy**



LES MOUTONS DE LA PENSÉE. NOUVEAUX CONFORMISMES IDÉOLOGIQUES, de Jean Szlamowicz

Cerf, 2022, 218 pages, 20 €

Loin de l'illuminisme kantien prônant la liberté de penser par soi-même pour accéder à l'âge adulte, règne actuellement un esprit de conformisme moutonnier. Mais qui en sont les bergers ? C'est « *un mandarinat de professeurs de confusion* », nous dit Jean Szlamowicz, « *une intelligentsia composée d'universitaires, chercheurs, hauts fonctionnaires, politiciens, enseignants, journalistes* » qui propagent une nouvelle idéologie sous forme d'entrisme sournois, par contagion lexicale de formules semblables aux « mots de la tribu ».

Au commencement apparaît, en 2019, venu d'outre-Atlantique, le wokisme, courant de pensée qui se veut progressiste, proclamant la nécessité d'être conscient (*woke* = éveillé) des problèmes liés à la justice sociale et à l'égalité raciale. Le champ intellectuel en question, la sociologie, a priori scientifique, est déformé par cette nouvelle contre-culture qui le radicalise à outrance en passant d'une valeur d'analyse à une valeur de jugement moral quasi militant. Ainsi, à partir d'un consensus social tel que la lutte contre les inégalités, surgissent en foule des concepts tels qu'*intersectionnalité* (importé du féminisme noir américain) mais aussi *décolonialisme*, *déconstruction*, *racisme systémique*, *genre*, *inclusivité* (de l'écriture), *masculinisme*, *patriarcat*, qui brouillent le sens de notre culture commune considérée comme toxique et incitent les « *moutons* » à se regrouper en communautés promptes à se victimiser.

Faut-il s'inquiéter de cette novlangue en décalage total avec la vie ordinaire, ou la considérer comme une mode intellectuelle passagère? Certains développements concernant par exemple les théories du genre penchent plutôt, affirme l'auteur, vers un aveuglement qui confine au délire. Lecture d'autant plus passionnante et roborative qu'elle est le travail d'un linguiste lui-même universitaire, bien placé pour discerner toutes les fourberies incrustées au sein de notre époque. **Monika Romani**

CE MONDE-LÀ. DICTIONNAIRE PERSONNEL DE L'ÉPOQUE, de François Taillandier

Flammarion, 2008, 178 pages, 18,30 €

En lisant avec un rare plaisir de l'esprit, avec ces envies de rire qui suggèrent qu'il vaudrait mieux en pleurer, en lisant donc *Ce monde-là* que nous a adressé François Taillandier, je pensais à M^{me} de Sévigné qui trouvait que le monde marchait « *cul par-dessus tête* » et à Jacques Bainville qui estimait « *que tout avait toujours marché très mal* ». Que diraient-ils aujourd'hui devant les cabrioles, les contorsions et les inconséquences de notre temps?



De billets publiés dans la presse, où il a exercé avec une sagacité rare et une causticité souriante ou détachée ses dons d'observateur critique, notre auteur a tiré son *Dictionnaire personnel de l'époque*, classant ses remarques par ordre alphabétique. Il annonce lui-même le sujet de son livre : il montre « *comment les mots que nous entendons ou que nous employons, comment les récits (car nous sommes racontés), comment les images (car nous sommes représentés) modifient insensiblement notre perception du monde, notre idée de nous-mêmes* ». Ce dictionnaire – ce qui n'a rien d'étonnant – étudie les mots qui traduisent aujourd'hui par action ou par omission les défauts de la vie en société, nos mensonges et nos vanités. Et de noter : « *C'est au moment où l'Europe se lançait hardiment dans sa propre édification [...] qu'elle a jété par-dessus bord la seule langue qu'elle avait en commun depuis toujours : le latin. L'Église catholique a donné le branle.* » Si l'on est attentif à l'évolution du langage, on fait de belles découvertes : celles de l'exosquelette, de la langue d'inox, du proximisme, par exemple. Soyez-en persuadés : vous devez « *oser l'excellence* », « *gérer votre gourmandise sans prise de tête* ». Enfin, si vous tenez à garder votre personnalité, adoptez avec le sourire, avec humour, cette arme efficace de défense, ce que nous nous permettrons de nommer « la Taillandier attitude ». **J.Dh.**

EN FINIR AVEC LES IDÉES FAUSSES SUR LA LANGUE FRANÇAISE, de Médéric Gasquet-Cyrus

Les Éditions de l'Atelier, 2023, 160 pages, 12,50 €

Dans le même esprit que le Tract des linguistes dites « atterrées », M. Gasquet-Cyrus s'en prend avec véhémence, tout au long de ces pages, aux « puristes » qui s'alarment des menaces qui pèsent sur la langue française. Accusés de « *semer la terreur* » et de « *créer des peurs paniques en dressant un tableau apocalyptique* » des « *agressions* » contre le français, dont ils sont les « *défenseurs autoproclamés* », les « *puristes* » ont une « *approche morbide de la langue* ». Leurs propos sont « *vagues, mal ficelés,*



déconnectés du réel, et pleins de leurs frustrations et de leurs haines ». Ils se rendent coupables d'une « récupération politique, nationaliste, discriminatoire, xénophobe, voire raciste de la langue ». Diantre ! Quelle violence ! Il conviendrait peut-être que l'auteur médite cet aphorisme de Talleyrand : tout ce qui est excessif est insignifiant. Qui sont les « puristes » qu'il désigne à la vindicte populaire ? Il y a bien évidemment l'Académie française, cible irremplaçable de la bien-pensance. L'auteur s'en prend également au *Figaro*, coupable d'ouvrir trop régulièrement ses colonnes aux « prophètes de malheur » qui se poseraient en « dernier rempart d'une certaine langue française ». L'auteur, sociolinguiste, relève avec un certain mépris qu'il s'agit d'écrivains et de journalistes qui « manquent singulièrement de connaissances basiques d'ordre linguistique ».

Au nom de la « déconstruction » des mythes qui entoureraient la langue française, l'auteur enfonce une quarantaine de portes ouvertes dont certaines débouchent sur un vide sidéral et sidérant. Entre autres inepties, chacun sait que l'expression « langue de Molière » correspond à une réalité quelque peu éloignée du français contemporain ; que l'Académie française ne fixe pas les règles de la langue française ; que les mots d'origine arabe sont nombreux dans la langue française et c'est très bien ainsi ; que les Québécois ne parlent pas un « vieux français » et que le français le plus pur n'est pas parlé uniquement à Tours (?)... En résumé : ce brûlot dogmatique est inutilement agressif, fréquemment répétitif et rarement intéressant. **Pierre Gusdorf**

À signaler :

- **L'ESPRIT FRANÇAIS, DE MADAME DE LA FAYETTE À JEAN D'ORMESSON**, d'Axel Maugey (Dacres éditions, 2023, 292 p., 16 €).
- **LES JOYEUSÉTÉS DE LA LANGUE FRANÇAISE**, d'Hippolyte Wouters (2023, 32 p., 15 €, frais de port compris). Le commander à hippolyte@wouters-theatre.com (sur le compte BE12063750611192 – BIC : GKCCBEBB). Ne pas oublier de lui donner votre adresse postale.

* * *

- **LE LIVRE D'UNE LANGUE**, sous la direction de Barbara Cassin, de l'Académie française (Éditions du patrimoine, 2023, 312 p., 42 €).
- **DU COQ À L'ÂNE. LES EXPRESSIONS LES PLUS SAVOUREUSES DE LA LANGUE FRANÇAISE**, de Catherine Mory (Larousse, 2023, 96 p., 17,95 €).
- **AU BONHEUR DES MOTS LES PLUS TRUCULENTS DE LA LANGUE FRANÇAISE**, de Daniel Lacotte (Larousse, 2023, 272 p., 15,95 €).
- **DICTIONNAIRE ÉTYMOLOGIQUE DES ÎLES FRANÇAISES**, de Claude Gantet, préface de Pierre Gastal (Éditions Desiris, 2023, 160 p., 19,50 €, livre numérique 11,99 €).
- **200 MOTS RARES ET SAVOUREUX POUR BRILLER AU BUREAU, AVEC SES AMIS, SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX OU DEVANT SON CHAT...**, de Marion Navenant (Éditions De Boeck Supérieur, 2023, 208 p., 14,90 €).
- **JOYEUSES FAUTES. LE 1^{ER} ROMAN-PHOTO DE L'ORTHOGRAPHE**, de Muriel Gilbert, scénario et photo de Jean-Christophe Establet (Le Robert, 2023, 96 p., 14,90 €).
- **BON PIED BON ŒIL. 150 DRÔLES D'EXPRESSIONS POUR AMUSER LA GALERIE**, de Thomas-Louis Novillo avec Laurent Ruquier (Le Robert, 2023, 320 p., 19,90 €).
- **AU CŒUR DE L'OVALIE. 150 MOTS, EXPRESSIONS ET ANECDOTES DE LÉGENDE SUR LE RUGBY**, collectif, de Walter Spanghero à Vincent Clerc (2023, 324 p., 18,90 €).
- **LES PARLERS FRANÇAIS DES ISRAÉLITES DU MIDI**, de Peter Nahon (Éditions de linguistique et de philologie, 2023, 476 p., 50 €).

Vie

de l'association

Sommaire

Déjeuner parisien	II
Nouvelles des délégations	II
Changement d'adresse	III
Tribune	IV
Assemblée générale ordinaire	VI
Pouvoir	VI
Invitation et coupon-réponse	VII
Le Plumier d'or 2023 (<i>suite</i>)	VIII

Merci !	IX
Trouvez l'auteur	IX
Solution des mots croisés	IX
Échos	X
Comité d'honneur	XIII
Bulletin d'adhésion	XIV
Prochaines réunions	3 ^e de couverture

Défense de la langue française

Siège social : 23, quai de Conti, 75006 Paris.

S'adresser exclusivement au secrétariat :

222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

Tél. : 01 42 65 08 87.

Fondateur : Paul Camus (†), ingénieur ECP.

Vice-président honoraire : M. Antoine Blanc.

Administrateurs honoraires : Pr Pierre Arhan, MM. Jacques-Yves du Brusle de Rouvroy, M^e Jean-Claude Amboise.

Président : M. Xavier Darcos, de l'Académie française.

Vice-présidents : MM. Christophe Faÿ et Jean Pruvost.

Trésorier : M. Franck Sudon.

Trésorière adjointe : M^{me} Corinne Mallarmé.

Secrétaire générale : M^{me} Guillemette Mouren-Verret.

Secrétaires généraux adjoints : MM. Marceau Déchamps, vice-président d'honneur, et Pierre Gusdorf.

Administrateurs : MM. Ange Bizet, Jean-Pierre Colignon, Jacques Dhaussy, Marc Favre d'Échallens, M^{me} Riana Le Gal, MM. Philippe Le Pape, Michel Mourlet, M^{me} Françoise de Oliveira, vice-présidente d'honneur, M. Alain Roblet, M^{me} Anne Rosnoblet, M. Jean-Marc Schroeder et M^{me} Marie Treps.

Avec le soutien de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Cercle Ambroise-Paré

Cercle Blaise-Pascal : présidente, M^{me} Paule Piednoir.

Cercle des enfants : présidente, M^{me} Françoise Etoa.

Cercle franco-allemand Goethe : président, M. Douglas Broomer †.

Cercle François-Seydoux

Cercle des journalistes : président, M. Jean-Pierre Colignon.

Cercle Paul-Valéry : présidente, M^{me} Anne-Marie Lathière.

Déjeuner parisien

À l'occasion de notre déjeuner d'automne 2023, c'est avec joie que nous avons de nouveau accueilli Jean-Joseph Julaud, qui était venu en juin 2011 répondre aux questions des participants.

Auteur de plus d'une centaine d'ouvrages – romans, contes, nouvelles, anthologies, livres de grammaire, d'histoire et de géographie... –, notre invité d'honneur nous a décrit avec humour et simplicité sa collaboration avec les éditions First (voir p. 61) et ses entretiens avec M^{me} Brigitte Macron, à propos de l'Institut des vocations pour l'emploi qu'elle a créé (pour accompagner et remettre à niveau les adultes de plus de 25 ans sans emploi et sans formation). Ces entretiens ont donné naissance au superbe *Petit manuel à l'usage de ceux qui doutent* (voir DLF n° 286, p. 64). **G. M.-V.**

Nouvelles des délégations

CHARENTE-MARITIME

Du président **Christian Barbe** : « *Les prochaines rencontres culturelles et orthographiques auront lieu au Relais du Bois Saint-Georges, cours Paul-Genet, à Saintes, à 14 h 30, les samedis 6 janvier et 30 mars 2024. Elles seront suivies d'un goûter. Inscription souhaitée par courriel : barbe.christian018@orange.fr ou message au 06 80 12 06 53.* »

CHER

Le président **Alain Roblet** nous écrit : « *En dehors des émissions radiophoniques qui se déroulent tout au long de l'année, le programme des activités du premier trimestre de l'année 2024 prévoit plus particulièrement :*

- l'assemblée générale de la délégation, en janvier à Menetou-Salon, suivie d'un moment de convivialité ;
- le Plumier d'or, au cours la semaine du 22 au 27 janvier ;
- deux actions au cours de la Semaine de la langue

française et de la francophonie, du 16 au 24 mars : le déroulement des épreuves du Plumier d'argent et une communication en liaison avec les médias locaux. »

FRANCHE-COMTÉ

Du président **Jean-Marie Meyer** : « *Si chaque adhérent offrait un abonnement à un jeune de son entourage, au bout d'un an nous serions le double ou presque ! La jeunesse est l'avenir de la préservation et du rayonnement de notre langue française. Les Francs-Comtois relèvent donc le défi d'être la délégation qui aura le plus grand nombre d'adhérents de moins de 25 ans.* » Pour les moins de 25 ans, l'adhésion/abonnement coûte 10 € en France et 15 € à l'étranger.

GARD

Du président **Alain Sulmon** : « *Après notre AG du 16 octobre, la première soirée littéraire de l'année 2023/2024 a eu lieu le 13 novembre.*

Présentée par notre vice-présidente **Brigitte Isselé**, **Marie-Pierre Thomas Saladin** y a fait un exposé sur le thème de la "littérature jeunesse". Nos prochaines soirées littéraires auront lieu le lundi 5 février ainsi que le lundi 6 mai 2024. »

LOT

La présidente **Béatrice Quillerou** nous écrit : « Nous n'avons pour l'instant aucun projet particulier pour le premier trimestre 2024 à part nos réunions mensuelles et la parution de notre Lettre trimestrielle n° 9. » Cette Lettre est publiée sur le site de DLF.

PAYS DE SAVOIE

Du secrétaire **Lucien Berthet** : « L'activité de notre délégation au 4^e trimestre 2023 est surtout axée sur le suivi des deux recours gracieux adressés cet été aux CD [conseils départementaux] de Savoie et de Haute-Savoie pour non-respect flagrant de la loi Toubon. »

TOURAINES

Au cours du premier trimestre 2024, seront organisées de nombreuses conférences sur le thème « Voyage autour des mots. Secrets

et curiosités ». À noter aussi deux conférences intitulées « Les jurons du capitaine Haddock », l'une à Bordeaux le 6 mars et l'autre à Tours le 12 mars à 19 heures, à l'auditorium de la bibliothèque municipale. Ces conférences seront données par le président **Philippe Le Pape**.

YONNE

Le président **Ange Bizet** nous écrit : « Le 5 novembre : journée consacrée au thème du vocabulaire ferroviaire, avec le syndicat d'initiative de Dixmont. « Les mots du rail » ont été présentés et commentés par Ange Bizet et **Georges Ribeill**, président du SID, historien du chemin de fer.

Le 7 décembre, conversation entre **Bernard Laks**, professeur des universités, et Ange Bizet. Thème : « Norme et variation ».

Prochaines réunions :

– mardi 23 janvier 2024, à 18 heures, à la Maison des associations de Joigny : assemblée générale ;

– les conférences, salle Debussy de Joigny, sont prévues, en soirée, mardi 6 février, mardi 19 mars et jeudi 4 avril. »

Changement d'adresse

La Poste nous retourne fréquemment des exemplaires de notre revue avec la mention NPAI (N'habite pas à l'adresse indiquée). Ces retours sont dus à des changements de domicile non signalés par nos abonnés.

C'est pourquoi nous remercions ceux d'entre vous qui sont amenés à déménager de nous signaler au plus tôt leur nouvelle adresse ainsi que leur adresse électronique :

- * Par lettre à Défense de la langue française, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris
- * Par courriel à dlf.paris@club-internet.fr
- * Par téléphone au 01 42 65 08 87.

Tribune

C'est avec un grand intérêt que je lis dans les revues de DLF les « Mots en péril » signalés par Gilles Fau, de la délégation du Lot.

Mais il y a aussi des mots qui ont hélas disparu depuis très longtemps.

Comme on célèbre cette année le 4^e centenaire de Blaise Pascal, génie littéraire et scientifique, j'ai par curiosité essayé de lire son traité des coniques (ellipses, paraboles, hyperboles), très difficile à suivre, tant sa présentation de la géométrie diffère de celle enseignée depuis le XIX^e siècle !

Mais cela m'a permis de constater que le mot *tangente* était inconnu de Pascal et qu'il nommait une droite tangente à une conique une « touchante », très jolie expression exprimant parfaitement ce qu'est une telle droite. *Tangente*, qui vient du latin *tangere*, « toucher », l'a, hélas, supplanté.

René Coulomb (Paris)

Voici quelques mots (*Figaro* des derniers jours) qui prêtent à réflexion :

– ADN : « *Le pèlerinage de Chartres a toujours été fidèle à la messe traditionnelle. Cela fait partie de son ADN.* »

Quel est l'ADN d'un pèlerinage ? Tout objet possède aujourd'hui un ADN.

– ÈS : « *Le cardinal Roche déclare, ès qualité...* ». Le mot ancien *ès* signifie, me semble-t-il, « en les » et donc *ès* requiert le pluriel. « **Le cardinal Roche déclare, ès qualités** », qualités qui sont les siennes.

– Géométrie : « *Le missel réformé est à géométrie variable.* » Expression qui remonte, me semble-t-il, au « feu » Concorde de triste mémoire. Dès qu'une chose varie, elle devient par le fait même géométrique.

– Alternative : « *Il a choisi une autre alternative.* » Une alternative implique deux possibilités. Avec une autre alternative cela fait, en bonne arithmétique, quatre possibilités. Pourtant dans le langage courant, erroné, une alternative est une seconde possibilité. *Nota* : la phrase ci-dessus, avec le mot erroné que j'ai employé, me rappelle l'erreur souvent commise, c'est le cas de le dire, en donnant au mot *errement* le sens d' « erreur », dont, malgré une origine commune, il est tout à fait distinct. [...]

– Ne pas... que

C'est en 1939, en classe de première, que le professeur de français poussait les hauts cris quand on fusionnait *ne pas* et *ne que* en un « *ne pas que* ». « Ce « pak », disait-il, ne me dit rien qui vaille. » Je lis dans *Le Figaro* du 29 août (page 4, 6^e colonne) : « *Un professeur n'enseigne pas que sa matière...* ». J'attends la suite : « ... que sa matière doit être traitée, ... que sa matière doit être étudiée ». Mais non, il faut comprendre « n'enseigne pas seulement sa matière ».

Roger Le Masne (Viroflay)

Retraitée, vivant en Espagne depuis mon mariage en 1963. Abonnée à votre revue depuis +/- 1965 (je ne peux pas garantir de le rester encore aussi longtemps !).

J'ai toujours beaucoup de plaisir et d'intérêt à lire votre revue et en suis bien reconnaissante à toute votre équipe.

Yvonne Besson-Graham (courriel)

Grec conserve le *c* au féminin : *grecque* ; *turc* le perd : *turque*. DLF pourrait-elle expliquer cette différence ?

Marcel Chapeland (Mâcon)

Réponse de Jean-Pierre Colignon :

Je ne suis pas sûr que l'on puisse fournir une réponse fiable et définitive à cette question...

Je reste perplexe devant l'explication parfois avancée :

– On écrit *turque* au féminin parce que cette graphie conserverait la prononciation du masculin *turc* sans avoir besoin de maintenir le *c* (= « turcque »).

– On écrit *grecque* au féminin parce que cette forme conserverait la prononciation de *grec*, alors que « greque » entraînerait la prononciation « gre - que »...

Ce souci particulier de maintenir pour *grec/grecque* une même prononciation pour les deux genres semble curieux, mais, bon, peut-être... (Je ne suis pas infallible, ni omniscient !)

Perles de culture récentes, relevées dans *Sud-Ouest* :

« *Golf de Royan : inauguration d'un "nouveau practice connecté"*. »

« *La Rochelle : "Le mapping" de la gare honoré d'un prix prestigieux.* »

Le Prix de la carpe anglaise ?

Eugène Pelletier (La Rochelle)

Daniel Joly, de Lyon, nous a adressé la copie de la fiche de notation d'un correcteur pour une candidate à l'épreuve anticipée du baccalauréat général 2023 :

« *Ensemble satisfaisant traduisant un effort de problématisation du sujet et une lecture juste de l'œuvre* [Manon Lescaut]. *Le plan est cohérent mais les arguments pourraient être plus développés et plus approfondis.* »

Et notre ami de commenter :

On peut imaginer la fierté de la candidate, qui ignorait qu'elle avait « problématisé » le sujet... Elle croyait naïvement qu'elle y avait répondu ou qu'elle l'avait traité. Divine surprise, mais sûrement pas pour la langue française ! Ni pour la gloire des correcteurs.

Cédric Klapisch [réalisateur, scénariste et producteur français], sur France Inter, le jeudi 2 novembre 2023, à 9 h 30, a employé le mot « *entendable* ». Dans le cadre d'un entretien radiophonique, c'est la rapidité de la réponse qui prime.

N'aurait-il pas mieux fait d'utiliser audible qu'« *entendable* » ? Ce néologisme tire son origine du verbe *entendre*, utilisé depuis fort longtemps et, comme *audition*, vient du latin !

Que choisir ? Alors qu'à l'oreille « *entendable* » me choque et audible me satisfait... sans négliger « *écoutable* » !

Suis-je un précieux... imprécis ?

Luc Frédefon (Talence, Gironde)

Pour l'Académie française, « *entendable* » est un barbarisme (cf. « Dire, ne pas dire »).

À titre de promotion : chaque abonné cité dans la revue reçoit deux exemplaires supplémentaires de DLF.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

samedi 23 mars 2024 à 9 h 30

à la mairie du 5^e, salle Pierrotet, 21, place du Panthéon,
à Paris-5^e.

ORDRE DU JOUR

1. Rapport moral
2. Rapport financier
3. Quitus donné au trésorier
4. Fixation du montant des cotisations pour le prochain exercice
5. Renouvellement partiel du conseil
6. Questions diverses

Le présent avis vaut convocation.

Les membres actifs désirant se faire représenter devront envoyer au mandataire de leur choix ou, dans le cas de pouvoir en blanc, à notre secrétariat (222, avenue de Versailles, 75016 Paris) le pouvoir ci-dessous, **dûment rempli**.

✂.....

POUVOIR

À envoyer au mandataire de votre choix ou, à défaut, à notre secrétariat :

Défense de la langue française
222, avenue de Versailles, 75016 Paris

Je soussigné(e) (nom et prénom)
domicilié(e)

.....
membre actif de l'association Défense de la langue française, donne
pouvoir à la personne ci-après désignée pour me représenter, parler et
voter en mon nom, à l'**assemblée générale ordinaire** du **23 mars 2024**.

Nom et prénom du mandataire

Fait à le

Signature (précédée de « Bon pour pouvoir »)

INVITATION

Le président du conseil d'administration de Défense de la langue française et les administrateurs vous prient de participer, **samedi 23 mars 2024**, à l'**assemblée générale ordinaire** de l'Association qui se tiendra dans la salle Pierrotet de la **mairie du 5^e, 21, place du Panthéon, à Paris-5^e**, et au déjeuner, qui aura lieu dans les **salons du palais du Luxembourg, 15 ter, rue de Vaugirard, à Paris-6^e** (prix : 50 €).

Carte d'identité obligatoire.

Assemblée : 9 h 30

Déjeuner : 13 heures



COUPON - RÉPONSE*

M. (prénom et nom)
accompagné(e) de M. (prénom et nom)
et de M. (prénom et nom)
assistera à l'assemblée générale ordinaire du 23 mars 2024
n'assistera pas à l'assemblée
assistera au déjeuner du 23 mars 2024
n'assistera pas au déjeuner

* Cochez les réponses choisies.

Ce coupon-réponse est à envoyer avant le 14 mars à M^{me} Sibylle Lorin-Domenech, DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

Il est rappelé que toute inscription au repas doit être accompagnée du règlement correspondant et qu'aucune dérogation ne pourra être obtenue.

APPEL À CANDIDATURES

Les administrateurs sortants et rééligibles sont :

M. Marc Favre d'Échallens, Mmes Corinne Mallarmé-Mazzocchi,
et Guillemette Mouren-Verret, et M. Jean-Marc Schroeder.

Les candidatures, accompagnées d'un bref curriculum vitae, devront être adressées au secrétariat avant le 23 février 2024. Les élections auront lieu au cours de l'assemblée générale, le samedi 23 mars prochain.

Le Plumier d'or 2023 (*suite*)

À la place de la patiente du docteur Knock, que feriez-vous ?

Voici, de nouveau, deux des meilleures rédactions du Plumier d'or 2023.

Fou. Il est fou ! C'est une évidence, une certitude. Et pourquoi pas faire le poirier, trois saltos arrière et deux roulades ?

J'aurais accepté de me reposer, couchée dans la pénombre, de boire des litres d'eau fraîche, mais ne rien avaler et ne rien dire pendant quinze jours ? Hors de question ! Décidément, quelle drôle de prescription pour guérir des maux d'une chute ! Jamais je n'aurais pu me contenter d'un traitement aussi ubuesque et d'un diagnostic aussi lapidaire. Non. Mon hypocondrie malade m'aurait inéluctablement conduite à consulter, sans attendre, un praticien aux méthodes plus orthodoxes. Aspirine, antalgiques, radiographie, bandage, béquille et plâtre : voilà de solides traitements, de puissants remèdes qui n'ont plus rien à prouver !

Peut-être aurais-je également songé, après m'être assurée, bien sûr, de mon état de santé, à me renseigner sur cet hurluberlu qui, après réflexion, met, sans aucun doute, la vie de ses patients en grand danger ?

Finalement, j'imagine que j'aurais conseillé à ce brave fou de consulter un psychiatre ! Seul un excellent spécialiste des troubles mentaux me paraissant, en effet, apte à soigner une telle pathologie... Et surtout, j'aurais vivement suggéré à ce charlatan de changer de métier !

Apolline Laboureux, du collège Pierre-de-Nolhac, à Versailles

* * * *

À la place de la patiente du docteur Knock, je m'abstiendrais de suivre son traitement, et je lui répondrais cette tirade :

« Monsieur, votre traitement me paraît bien strict. D'habitude, je possède une foi inébranlable pour les gens de votre profession, mais dans ce cas de figure ! Tout d'abord, l'alimentation que vous me prescrivez me semble bien peu substantielle, et c'est un euphémisme ! Ensuite, me défendre toute interaction sociale n'est pas une chose envisageable ! Je ne pourrais rester seule plus de quelques heures ! Je ne suis pas Sylvain Tesson, moi, j'ai besoin d'un entourage !

Enfin, l'absence de lumière ! car cette dernière est une chose primordiale, vitale ! Je ne dois pas devenir un spectre. Ma peau ne doit pas se changer en marbre ! Il faut que la lumière embaume mon corps !

Voilà les raisons de ma retenue envers votre traitement. »

Léopold Garier, du collège Berthelot, au Mans

Merci !

Nombre de nos amis répondent généreusement à notre appel aux dons. Citons Dominique Aguessy, M. et M^{me} Patrice Barnoux, Dominique Barolo, M. et M^{me} Jacques Barthélémy, Guillaume Beaudoin, Martin Braunstein, M. et M^{me} Henri Cluzel, Yves Dégardin, D^r et M^{me} François Delarue, Stéphane Delaval, Carl Edouin, Pascal Esnol, M. et M^{me} André Ferrand, Martine Fossez, Brigitte Foucault-Ansourian, Louis Gagnolet, Jean-Marc Jouselin, Pascal Lecler, Régine Lefèvre, Michel Legras, Élisabeth de Lesparde, Joseph de Miribel, M. et M^{me} Hervé Mouren, Jean-Claude Pinloche, Jean-Pierre Ruault, Édith Sebban, Marc Verdier, Catherine Verret-Vimont, Christian Wiels.

Que tous soient ici chaleureusement remerciés.

Trouvez l'auteur (p. 33)

Il s'agit de Jean de La Bruyère, dans *Les Caractères ou les Mœurs de ce siècle*, chapitre « De la société et de la conversation » (6).

Ce texte nous a été transmis par Jacqueline Leclère.

Solution des mots croisés (p. 34)

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	L	I	O	N		P	E	S	T	E
2	A	L	I		A	R	T	E		V
3	F	O	U	R	M	I			P	O
4	O	T		A	I	S	E	S		E
5	N	I	E				T	O	I	
6	T	E	M	P	O	R	A	I	R	E
7	A	R	P	E	G	E		R	I	A
8	I		A	R	I	D	E		S	U
9	N	A	T	I	V	I	T	E		X
10	E	N	A		E	T	E	T	E	

Échos

NOS ADHÉRENTS PUBLIENT

– **Pierre-Louis Douhéret** nous a confié un texte « à la manière » du jongleur de mots qu'était Raymond Devos, écrit dans le cadre d'un ouvrage collectif publié chez Zonaires, *Portraits inattendus II* (2022, 206 p., 20 €). Vous le trouverez sur le site de DLF.

– « Un univers d'astres et de désastres », tel est le titre de l'article de **Marc Favre d'Échallens** dans le bimensuel *Royaliste* (23 octobre). Il y relève les menaces qui pèsent sur la langue française (tout-à-l'anglais, écriture prétendument « inclusive »...), sa défense et sa promotion, notamment par les associations agréées.

MÉDIAS

– *Le Monde* (15 septembre): **Clara Cini** analyse en détail « La bataille sans fin de l'orthographe, du Moyen Âge à l'écriture inclusive ».

– *Le Monde* (23 septembre): **Jade Le Deley** s'étonne que la communication autour de la Coupe du monde de rugby, qui se déroule en France, se fasse surtout en anglais. Sur le site officiel du Stade de France, les fanions installés dans les villes hôtes,

les maillots des joueurs, l'inscription anglaise « *Rugby World Cup France 2023* » est omniprésente.

– La station suisse **Radio Fréquence Jura** a signalé, le 27 septembre, le vote par le Parlement jurassien d'une motion réclamant la fin de l'utilisation de l'écriture inclusive dans les actes officiels et publications des autorités et de l'administration cantonales.

– **France Inter** (29 septembre) a reçu l'écrivain **Amin Maalouf**. Le nouveau secrétaire perpétuel de l'Académie française a fait le point sur les chantiers de l'Académie : finalisation de la 9^e édition du dictionnaire, « *plus grande présence féminine* », rayonnement de la langue française dans le monde...

– *Lire magazine* a publié un hors-série (septembre, octobre, novembre 2023) intitulé « Langue française, arrêtez le massacre ! ». Y sont traités les sujets qui inquiètent les défenseurs de la langue française : tics de langage, barbarismes, pléonasmes, anglicismes... Et chaque chapitre se termine par un « *quiz pour vous entraîner* ». La rédaction s'est inspirée

de deux ouvrages de **Jean Maillet**, *Arrêtez le massacre* (2014, 298 p., 18 €) et *Langue française. Le massacre continue* (2016, 272 p., 15 €), publiés par L'Opportun.

– Le numéro hors-série de *Courrier international* (octobre-novembre) est consacré à « La bataille des langues ». C'est un voyage autour du monde particulièrement varié, fait de métissages et d'innovations linguistiques.

– *Le Figaro* (2 octobre) : **Stéphane Kovacs** publie un grand article sur « L'invasion du franglais dans notre quotidien ». Il cite notamment **Dominique Wolton**, président du Conseil de l'éthique publicitaire, **Paul de Sinety**, délégué général à la langue française et aux langues de France, **Louis Maisonneuve**, cheville ouvrière du collectif Oser le français – auquel adhère DLF. Cet article rappelle le rôle de la Commission d'enrichissement de la langue française et les actions judiciaires engagées, entre autres, par l'AFRAV (Association francophonie avenir).

– *L'Express* (12 octobre) : **Michel Feltrin-Palas** revient sur « *le mythe national* » que

représente l'ordonnance signée par François I^{er} à Villers-Cotterêts en 1539.

– *Sud-Ouest* (16 octobre) : l'éditorialiste **Benoît Lasserre** lance un appel au secours pour le français. Il évoque Dominique Bernard, ce professeur de français victime du terrorisme islamique, qui enseignait à ses élèves l'amour de cette langue. M. Lasserre rappelle les difficultés que rencontre le français depuis quelques mois au Canada et en Afrique. La francophonie requiert d'urgence « *une armée de mousquetaires* ».

– *Le Devoir*, quotidien montréalais (21 octobre), donne la parole à **Patrick Moreau**, professeur de littérature, qui s'insurge contre les guides d'écriture dite « inclusive » distribués dans les institutions publiques canadiennes. Nous reproduisons son article dans le prochain numéro.

– *Le Figaro* (22 octobre) : l'académicien **Jean-Marie Rouart** se livre à une violente charge contre le **président Emmanuel Macron** à l'occasion de l'inauguration de la Cité internationale de la langue française. Il s'interroge sur l'usage qui sera fait de ce « *joujou présidentiel* ».

– **France Inter** (25 octobre) : la « *linguiste atterrée* » **Julie**

Neveux a débattu avec **Éric Neuhoff**, journaliste et critique de cinéma, sur le thème « Faut-il faire entrer la langue française au musée ? » Liée à l'inauguration de la Cité internationale de la langue française, l'émission a confronté la passion de l'une à l'humour de l'autre.

– Dans *Le Figaro TV* du 27 octobre, **Victoire Lemoigne** s'intéresse à l'influence actuelle de la langue française. Comment évaluer son rayonnement ? Par le nombre de locuteurs ? Par le nombre d'États dont c'est la langue officielle ? La journaliste souligne que le français est parlé sur plusieurs continents et qu'il bénéficie d'une image culturelle très positive.

– *Le Figaro* (28-29 octobre) : **Étienne de Montety**, tout en louant la « *noble intention* » qui a présidé à la réhabilitation du château de Villers-Cotterêts, s'interroge sur la « *préservation* » du français. Déplorant la perte d'influence de notre pays, l'envahissement du globish, les contournements de la loi Toubon et l'influence de l'écriture dite « inclusive » dans nos universités, il souhaite que nos dirigeants abandonnent les anglicismes, le langage des communicants et qu'ils s'expriment dans la langue

« *simple et claire de Molière et de Modiano* ».

– Le 30 octobre, le président de la République a inauguré la Cité internationale de la langue française, au château de Villers-Cotterêts, superbement restauré. De très nombreux médias ont relayé cet événement : émissions de radio (**France Inter, Europe 1, RFI**, etc.) et de télévision (**France 2, France 24, TV5 Monde**, etc.), et, bien sûr, articles dans la presse écrite (*Libération, Le Monde, La Croix, Le Courrier picard, Ouest-France, La Montagne*, etc.). La plupart ont signalé la qualité et l'intérêt de ce musée. Mais, dans *Causeur* (31 octobre), **Marie-Hélène Verdier** fait un compte rendu doux-amer du discours prononcé, à cette occasion, par **Emmanuel Macron**. On peut lire ce discours sur le site de DLF, ainsi qu'« Une ambition pour la langue française et le plurilinguisme. Bilan après cinq ans d'action », publié par l'Élysée le 27 octobre 2023.

– Le site d'information **actuOrléans** évoque l'action de l'AFRAV (Association francophonie avenir), qui a conduit Tourisme Loiret à abandonner son projet de plaques d'information murales bilingues franco-

anglais. Elles seront remplacées par des « codes carrés » comportant plusieurs traductions.

FÉLICITATIONS

– **Valentine Grosjean** a protesté auprès de la mairie de Besançon contre le choix par l'office du tourisme du slogan « Visitez Besançon *out of door* ». Quelques jours plus tard, cette formule a été remplacée par « Visitez Besançon hors les murs. »

– **Yvan Gradis** fait l'objet d'un portrait sympathique dans *Télérama* (18 octobre). L'intéressé donne souvent des récitals poétiques sur la voie publique dans différents lieux de la capitale. Le magazine loue sa sensibilité, son humanité profonde et son désir d'adoucir l'espace public grâce à son immense répertoire.

– *L'Infolettre de France Univers* (n° 66) évoque notamment la conférence prononcée le 13 octobre à Douai par **M^e Jean-Claude Amboise**, spécialiste du droit de la langue et observateur attentif de la chanson française. *L'Infolettre* mentionne également la parution dans un média brésilien de l'entretien accordé par **Michel Mourlet** aux étudiants en cinéma de l'université Paris-VIII.

ON NOUS CITE

– Dans *L'Écrivain combattant*, revue de l'AEC (n° 148),

Jacques Dhaussy consacre un grand article au Plumier d'or 2023. Il relate la remise des prix à l'École militaire [le mercredi 10 mai] et souligne la forte participation : près de 24 000 élèves de 880 classes et 292 établissements.

– En note de son article « Mots de mer, mots de terre » dans *Le Bulletin du plaisancier* de l'Association des plaisanciers du port de Saint-Denis-d'Oléron (n° 93), **Dominique Ben** présente DLF et signale que son texte est inspiré d'un article de **Philippe Le Pape** paru dans notre revue.

ACTIONS DE NOS ADHÉRENTS

– **Philippe Dessouliers**, de la délégation de Franche-Comté, a fondé en 2008 le club d'orthographe **Belf'Ortho** à Belfort, qui organise dictées, séances d'entraînement et championnats d'orthographe. Pour programmer dans votre région la 16^e dictée des Nations, le samedi 27 janvier 2024, prenez contact sur le site de Belf'Ortho.

– **Claude Lauri** met la langue française à l'honneur, au cours de son spectacle *De Molière à Brassens*, où se mêlent chansons, humour et poésie, à La Comédie Saint-Michel (95, bd Saint-Michel, à Paris-5^e).

– **Joël Conte-Taillason** nous invite à consulter le site de **Rencontres européennes-**

Europoésie, pour choisir l'un des nombreux rendez-vous planifiés dans Paris par cette association, qu'il préside. Il nous rappelle aussi la diffusion « *chaque année (depuis 2008) de deux Anthologie Europoésie UNICEF, une "Adulte" et une "Jeunes" ».*

– **Jean Marcel Lauginie**, membre de la Commission ministérielle de terminologie économique et financière, nous prie d'indiquer l'adresse électronique de l'APFA (voir p. 16) dont il est le président : apfa.lemotdor@orange.fr.

AUTRES PUBLICATIONS

– Le **Cercle littéraire des écrivains cheminots** vient de faire paraître le numéro 314 de sa revue *Le Nouveau Dévorant*. Au sommaire, fiction, essais, poésie, humour, philosophie et un portrait de Colette, dont nous fêtons le 150^e anniversaire de la naissance.

– La **Délégation générale à la langue française et aux langues de France** a édité *100 termes clés utiles aux collectivités locales* (44 p., téléchargeables). Ce recueil permet « *aux élus de communiquer [...] avec leurs administrés en français !* », dans les domaines de l'habitat et de la construction, des sports et des loisirs, des transports, de la communication, etc.

P. G. et G.M.-V.

Comité d'honneur de Défense de la langue française

De l'Académie française

MM. Amin Maalouf, secrétaire perpétuel, Gabriel de Broglie, Erik Orsenna, Jean-Marie Rouart, Jean-Christophe Rufin, Michel Zink.

De l'Académie des inscriptions et belles-lettres

MM. Laurent Pernot et Michel Zink, secrétaire perpétuel honoraire.

De l'Académie des sciences

M. Laurent Lafforgue, médaillé Fields.

De l'Académie des sciences morales et politiques

MM. Gabriel de Broglie, Jean-Robert Pitte.

De l'Académie nationale de pharmacie

M. le professeur François Rousset; MM. Élie Bzoura, Bernard Paul-Métadier.

De l'Académie nationale de chirurgie dentaire

MM. les professeurs Charles Berenholc, Simon Berenholc, Yves Commissionat, Georges Le Breton, Roland Peret, Louis Verchère.

Autres personnalités

M^{me} Laura Alcoba, professeur d'université et femme de lettres ; MM. Olivier Barrot, journaliste et écrivain ; Philippe Bouvard, journaliste et écrivain ; Bernard Cerquiglini, linguiste, ancien recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie ; Bruno Delmas, président honoraire de l'Académie des sciences d'outre-mer ; M^{me} Jacky Deromedi, ancien sénateur ; MM. Benoît Duteurtre, musicologue et écrivain ; André Ferrand, ancien sénateur ; Franck Ferrand, journaliste et écrivain ; Louis Forestier, professeur émérite à la Sorbonne ; M^{me} Joëlle Garriaud-Maylam, ancienne sénatrice ; MM. Jacques Le Cornec, ancien préfet ; Jacques Legendre, ancien sénateur.

Membres d'honneur étrangers

Son Exc. Abdou Diouf, ancien secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie ; M. Giovanni Dotoli, universitaire et écrivain ; M^{me} Lise Gauvin, universitaire et écrivaine ; MM. Radhi Jazi, correspondant de l'Académie nationale de pharmacie ; Abdelaziz Kacem, écrivain ; Akira Mizubayashi, universitaire et écrivain ; Hippolyte Wouters, avocat au barreau de Bruxelles et écrivain, Heinz Wismann, philosophe et philologue.

Délégations

Algérie :

M. Achour Boufetta, correspondant.

Allier :

M. Frédéric Fossaert, président ; M^{me} Adrienne Dauprat, secrétaire.

Bordeaux :

M^{me} Anne-Marie Flamant-Ciron, présidente.

Bruxelles-Europe :

M^{me} Véronique Likforman, présidente.

Charente-Maritime :

M. Christian Barbe, président ; M. Claude Gangloff, vice-président.

Cher :

M. Alain Roblet, président ; M. Claude Langlois, vice-président ; M. Jean-Pierre Rouard, vice-président.

Franche-Comté :

M. Jean-Marie Meyer, président ; M^{me} Claude Adgé, vice-présidente.

Gard :

M. Alain Sulmon, président.

Haute-Normandie :

M. Carl Edouin, président.

Hautes-Pyrénées :

M^{me} Françoise Omer, présidente ; M^{me} Jacqueline Cathala, vice-présidente.

Lot :

M^{me} Béatrice Quillerou, présidente ; M. Gilles Fau, secrétaire.

Nord-Pas-de-Calais :

M. Saïd Serbouti, président.

Paris et Île-de-France :

M. Marc Favre d'Échallens, président.

Pays de Savoie :

M. Philippe Reynaud, président.

Suisse :

M. Aurèle Challet, président.

Touraine :

M. Philippe Le Pape, président.

Yonne :

M. Ange Bizet, président.

Dessins : Jean Brua.

Illustration de la couverture : Anne Broomer, d'après *La Conversation*, d'Henri Matisse, entre 1908 et 1912 (musée de l'Ermitage à Saint-Petersbourg).

Citation de la couverture : extrait de « Douce France de mon enfance », l'une des chroniques de l'écrivain suisse francophone Metin Arditi, dans *La Croix* (10 juillet 2017).

Comité de rédaction et correcteurs : Évelyne Abarbanell Stransky, Nicole Gendry, Bénédicte Katlama, Anne-Marie Lathière, Élisabeth de Lesparde, Véronique Likforman, Corinne Mallarmé, Françoise de Oliveira et Monika Romani ; Jean-Pierre Colignon, Douglas Broomer (†), André Choplin, Pierre Dérat, Jacques Groleau, Pierre Gusdorf, Pierre Logié et Joseph de Miribel.

Bulletin d'adhésion ou de renouvellement

À envoyer à Défense de la langue française
222, avenue de Versailles, 75016 Paris
Tél. : 01 42 65 08 87
Courriel : dlf.contact@orange.fr

Site : www.langue-francaise.org

L'adhésion et le règlement peuvent être faits à partir
du site de l'association.

Je soussigné(e) (prénom et nom) :

Adresse où envoyer la revue :

déclare adhérer à compter de ce jour à Défense de la langue française.

À le Signature :

RENSEIGNEMENTS

Année de naissance : Téléphone :

Votre profession actuelle ou ancienne : Courriel :

Services que vous pourriez rendre à
l'Association : Vous avez connu Défense de la langue
française par :

TARIF ANNUEL (en euros)

FRANCE

HORS DE FRANCE

Bienfaiteur et mécène

à partir de 100*

à partir de 100

**Cotisation
et abonnement**

46*

49

**Cotisation couple
avec abonnement**

49*

52

**Cotisation
sans abonnement**

27*

27

Abonnement seul

38

44

Jeune (cotisation et abonnement)
(moins de 26 ans)

10

15

Abonnement groupé

75

80

(une cotisation, trois exemplaires de chaque revue)

* Envoi d'une attestation fiscale réservé aux adhérents de France (néanmoins à ceux de l'étranger sur demande).

PROCHAINES RÉUNIONS

Déjeuner : jeudi 18 janvier 2024

Notre déjeuner d'hiver aura lieu le 18 janvier, au restaurant Le Congrès d'Auteuil, à 12 h 30, 144, boulevard Exelmans, à Paris-16^e (prix : 41 €). Notre invité d'honneur sera Rachid Santaki, organisateur des dictées géantes et auteur d'*Une dictée peut tout changer* (voir *DLF* n° 287, p. 66).

S'inscrire auprès de M^{me} Sibylle Lorin-Domenech, secrétariat de DLF, 222, avenue de Versailles, à Paris-16^e. (Pour simplifier son travail, ayez la gentillesse d'envoyer en même temps votre inscription et votre chèque.)

Assemblée générale et déjeuner : samedi 23 mars 2024

L'assemblée générale ordinaire de DLF se tiendra le 23 mars, à 9 h 30, à la mairie du 5^e, salle Pierrotet, 21, place du Panthéon, à Paris-5^e, et sera suivie d'un déjeuner, à 13 heures, dans les salons du palais du Luxembourg, 15 *ter*, rue de Vaugirard, à Paris-6^e (prix : 50 €).

Notre président, Xavier Darcos, de l'Académie française, accueillera le lauréat du prix Richelieu 2024, celui du Prix du rayonnement de la langue française 2024 et le lauréat de la Plume d'or 2023.

Renseignements pages VI et VII. Les places seront réservées en priorité à ceux qui auront adressé le montant correspondant.

Objectifs

de Défense de la langue française

Maintenir la qualité de notre langue, tout en ayant le souci de son évolution : tel est le premier objectif de Défense de la langue française. Créée en 1958, cette association (loi de 1901) réunit près de 3 000 membres, en France et hors de France. Indépendante de tout courant de pensée religieux, philosophique ou politique, elle fonctionne essentiellement grâce aux cotisations de ses membres. Cela lui permet d'avoir des liens constructifs avec les organismes publics concernés par la langue française, en particulier l'Académie française, et avec la Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Les activités les plus connues de Défense de la langue française sont la publication de sa revue et ses concours de langue française : le Plumier d'or, destiné aux élèves de 4^e des collèges, organisé avec le soutien de la Marine nationale, et la Plume d'or, pour les étudiants des Alliances françaises dans le monde entier.

Les membres sont invités à participer :

- au travail des cercles spécialisés (domaines scientifique et technique, médecine, presse, sports et loisirs, Europe et monde) ;
- à l'observatoire de la langue et à l'application de la loi du 4 août 1994 ;
- aux déjeuners avec un conférencier de prestige ;
- aux réunions de contact et de travail dans diverses villes.

Le tarif normal des cotisations (adhésion et abonnement) est de **46 €** par an. Un bulletin d'adhésion est inséré **page XIV** de ce numéro, avec les **tarifs particuliers**.

